



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1931

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

“LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT” (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST,

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



LABELLE

CE QUE NOUS VAUT LE GOUVERNEMENT BENNETT

Devant les graves problèmes qui compliquent, à l'heure présente, la situation économique et la vie nationale du Canada, le gouvernement tory, ayant à sa tête le surhomme M. Bennett, reste silencieux, inactif et embarrassé.

Les Chambres devraient être convoquées sans retard pour étudier les très sérieuses difficultés qui surgissent de partout. Or, la date de la prochaine session n'est pas encore fixée.

Tout ce que dit M. Bennett, dans son style empuilé habituel, c'est: "Les ressources naturelles du Canada sont inépuisables; soyons optimistes, combattons le pessimisme!" Il s'exprime ainsi à Toronto, il y a quelques jours. Que les temps sont changés! D'autres paroles, sorties de la bouche tonitruante du même M. Bennett, sonnent encore à nos oreilles: "Le pays est ruiné, nos ressources naturelles sont épuisées, tout va mal!" Tel est le thème de la campagne de pessimisme poursuivie par M. Bennett avant et pendant les dernières élections générales.

Il y a plus. M. Bennett promettait de régler immédiatement la question du travail et assurait un prompt retour à une brillante prospérité s'il arrivait au pouvoir. Le chef tory est à la tête de l'administration de nos affaires depuis six mois et ses promesses s'envolent toutes à tir d'aile, les unes après les autres.

Le chômage sévit au Canada, pire que jamais.

Les recettes du Canada diminuent. De la fin de juillet dernier jusqu'à ce jour, les affaires vont de mal en pis. Les dépenses ont augmenté dans d'énormes proportions. En neuf mois, elles se sont accrues de \$15,000,000.

La politique de haut tarif, adopté à l'époque de la session d'urgence, a directement contribué à diminuer les revenus douaniers. Les recettes de la douane ont fléchi de \$142,761,386 à \$104,645,616. Nos exportations, c'est-à-dire nos ventes à l'étranger, ont notablement baissé et en Angleterre et aux Etats-Unis, et avec tous les autres pays avec lesquels nous faisons affaires.

Sous le gouvernement King la balance de notre commerce nous était favorable avec presque tous les pays

à nous vendons nos produits. Maintenant, nos ventes à ces mêmes pays ont diminué de moitié. Par exemple, depuis neuf mois, nos exportations en Nouvelle-Zélande ont diminué de plus de \$5,000,000, en Australie, de plus de \$8,000,000; au Japon nos ventes ont décliné de \$4,000,000, en Allemagne, elles ont diminué de 50 pour cent. Et ainsi de suite.

Au surplus, nos récoltes de blé de 1929 et de 1930 surpassent dans les greniers. Le malaise économique est tel dans les provinces des prairies qu'il y engendre une crise nationale qui va jusqu'à provoquer un mouvement en faveur d'une sécession, c'est-à-dire de la sortie de ces provinces de la Confédération canadienne.

La dette nationale augmente. Les impôts devront inévitablement être accrus.

Nous ne préchons certes pas le pessimisme et le découragement. Non, mais nous avons le devoir de mettre clairement les choses au point, sous leur vrai jour.

Avec les conservateurs, la crise du chômage qu'ils devaient faire disparaître aussitôt au pouvoir, est plus aiguë que sous les libéraux.

Avec les conservateurs, l'union nationale, l'accord entre toutes les provinces obtenus par les libéraux, menacent de se briser fatalement.

Avec les conservateurs, le commerce du Canada s'affaiblit; avec les libéraux il avait atteint le plus haut sommet de notre histoire.

Avec les conservateurs, le coût de la vie augmente; avec les libéraux, il diminuait.

Avec les conservateurs, les taxes baissent; avec les libéraux, elles augmentent.

Avec les conservateurs, les dépenses excèdent les revenus; avec les libéraux, au contraire, les revenus excèdent les dépenses.

Avec les conservateurs la dette nationale monte; avec les libéraux elle baisse.

Avec les conservateurs les revenus du pays décroissent; avec les libéraux, ils croissent.

Le peuple canadien a le droit de savoir ce qu'il a perdu et ce qu'il perd tous les jours par l'avènement des Tories au pouvoir.

LA POLITIQUE DE VOIRIE

DU GOUVERNEMENT LIBERAL

L'opposition conservatrice est désemparée par la saine politique du gouvernement Taschereau.

Nous en avons une preuve éclatante dans la pauvreté d'arguments de M. Houde et de ses amis au sujet de la politique de voirie du gouvernement. Mécontents de voir réduit de 2 à 1 pour cent l'intérêt sur les emprunts municipaux pour les bonnes routes, en attendant que cet intérêt soit totalement supprimé l'an prochain, les conservateurs cherchent à discréditer l'oeuvre des bons chemins accomplie par le gouvernement libéral.

Nous comprenons que M. Houde et ses lieutenants, n'écoutant que leur partisanerie politique, soient embêtés de voir le gouvernement Taschereau faire cadeau de \$17,660,000 aux centres ruraux en dégageant 700 municipalités de cette somme qu'elles étaient appelées à payer en vingt ans. Mais, il est impossible de considérer comme sérieuse la critique puérile que dans son dépit l'opposition fait de la politique de voirie réalisée, depuis 1912, par l'administration libérale.

A la Législature, l'honorable M. Taschereau a répondu en substance aux arguments de ses adversaires:

"C'est la province de Québec, sous le gouvernement de sir Lomer Gouin, qui a été la pionnière des bons chemins au Canada. Les municipalités furent d'abord réfractaires au mouvement, mais il y eut ensuite une ruée sur le trésor de la province pour emprunter à 2 pour cent afin de construire des routes qui n'avaient que quelques pieds de large. Il fallut hausser le taux d'intérêt plus tard, à 3 pour cent. Nous l'avons réduit à 2 pour cent en 1925. Aujourd'hui, nous réduisons le taux à 1 pour cent et l'an prochain, nous remettons tout l'intérêt aux municipalités. L'honorable député d'Herbyville a demandé à l'opposition: "Êtes-vous pour ou contre?" Nous présentons ce projet de loi non pour plaire à l'opposition mais à la classe agricole, qui applaudit à notre mesure. Nous faisons plus Nous entretenons tous nos chemins, depuis quelques années. Nous sommes

L'ASSEMBLEE DE SAINTE-THERESE

LE 31 JANVIER

Les préparatifs d'organisation se poursuivaient activement en ce qui concerne la grande assemblée régionale qui aura lieu à Sainte-Thérèse le samedi soir 31 janvier.

Voici la liste des orateurs qui accompagneront l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et député de notre comté à l'Assemblée législative: l'honorable sénateur Jules Edouard Prévost, ancien député du comté aux communes; l'honorable Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King; l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; l'honorable J.-Adolphe Godbout, ministre de l'agriculture; MM. L.-E. Parent, député; Edouard Montpetit, président de la Commission des assurances sociales; Jean Tellier, président de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal; Philippe Auclair, président des étudiants de l'université de Montréal, et Gérard Tremblay, membre de la Commission des assurances sociales.

la seule province qui fasse cela. Nous avons bâti pour 13 millions de dollars de ponts. Nous les entretenons tous aux frais du gouvernement. Au centre province du Dominion ne fait cela. Nous ferons davantage encore. Nous allons construire de nouveaux ponts, cette année, à Sorel et ailleurs, sans l'aide des municipalités. Le chef de l'opposition n'a dit que c'est un déplacement de la dette. Non: allons continuer à imposer des taxes à ceux qui ont les moyens d'en payer, au bénéfice de la classe rurale, de la classe agricole, de nos bons cultivateurs qui peinent et travaillent. Le chef de l'opposition compare Ontario et Québec. L'honorable ministre de la voirie lui a répondu. Je puis ajouter que nous avons eu un surplus de 4 millions cette année dans Québec, et dans Ontario le trésorier a annoncé un déficit de \$600,000. La dette de Québec est de \$54,000,000; celle d'Ontario est de \$100,000,000 en comptant ses obligations de l'hydro. Dans Ontario, il y a une taxe personnelle qui pèse sur tous les citoyens. Nous n'avons pas de taxe semblable. Le chef de l'oppo-

LE CHANT D'EGLISE

(Ecrit pour l'AVENIR DU NORD)

On nous a fait entendre, à l'émission radiophonique du poste CKAC de Montréal, l'après-midi des derniers dimanches de l'année qui vient de finir, et aussi en janvier, ce dimanche 11, du vrai chant d'église, c'est-à-dire du grégorien. Un programme choisi était exécuté par une trentaine de chanteurs — élèves du séminaire sulpicien de philosophie (Montréal) — sous la direction de M. Ethelbert Thibault, prêtre de Saint-Sulpice. On nous a ainsi donné les diverses parties de la messe des anges, des hymnes et des cantiques. Ces pièces musicales étaient commentées et accompagnées à l'orgue par M. Eugène Lapiere, le directeur du Conservatoire national de musique à Montréal. Pour nos chanteurs et musiciens de partout, et même pour les profanes et simples amateurs ce fut une aubaine qui a été, je pense, très appréciée et très goûtée.

Le chant grégorien et la prononciation du latin à l'italienne vont bien ensemble. C'est doux et harmonieux, profondément musical et pieux. Le rythme du grégorien exprimé dans cette mélodieuse langue du latin à l'italienne constitue vraiment une prière, je veux dire une élévation de l'âme vers Dieu, et ce qui est encore mieux, une belle prière. Selon le mot connu de Pie X, de sainte mémoire, on prie sur de la beauté, et c'est d'un charme éblouissant à la lecture. Que nous en sommes loin, le plus souvent, dans nos chants d'église à l'ancienne mode!

Il serait bien désirable, tout le monde en convient, que de telles leçons entendues à la radio, cette merveilleuse puissance de vulgarisation, produisent des fruits durables, en établissant des convictions et en inspirant des résolutions pratiques, dans tous les milieux que la cause intéresse. Déjà on constate, à propos de musique et de chant, dans nos paroisses et dans nos églises, depuis quelques années, un progrès et des améliorations sensibles. Ce n'est qu'un commencement, mais il est plein de promesses. Notre Conservatoire national et notre Schola de Montréal ont une belle besogne à parfaire. Ils s'y emploient d'ailleurs avec un zèle digne de tous les éloges.

Autrefois — quand j'étais jeune! — nous prononcions le latin à la française et nous chantions, à pleine voix, sans beaucoup de "piano" et plutôt toujours "fort", nos messes et nos psaumes des vêpres. Je me souviens de l'embarras de plusieurs quand nos évêques, Mgr Emond et Mgr Bruchési, entre autres, conseillaient ou commandaient la prononciation à la romaine et, un peu plus tard (en 1903), quand on promulgua chez nous le Motu proprio de Sa Sainteté Pie X. Nos vieux chantres, qui s'exercèrent souvent à qui donnerait plus de voix et "crierait" plus fort, n'en venaient pas et se déclaraient incapables d'entrer dans le mouvement. Il n'était pas rare que nos vieux curés en fissent autant. Je souviens l'histoire d'un bien vénérable sulpicien qui vint un jour, du grand séminaire de l'archevêché de Montréal, demander spécialement à Mgr Bruchési la permission de continuer à chanter... à l'ancienne façon! Mais, depuis, le temps a fait son oeuvre. On a, je pense, moins de crainte ou plus de hardiesse. D'autant mieux que nos jeunes confrères sont maintenant formés au grégorien et à l'italienne.

A l'occasion de ces émissions radiophoniques, dont je parle plus haut, on a publié dans nos journaux de Montréal un communiqué à la presse, évidemment de source autorisée, que j'ai trouvé bien au juste point et bien intéressé. Il n'a paru que je ne serais pas mal venu à le reproduire tout simplement pour le bénéfice ou l'avantage de mes lecteurs de l'Avvenir du Nord. Il traite, en raccourci, de l'histoire et de la beauté du chant grégorien. Il vaut d'être soigneusement lu et médité. Le voici:

Pauvre p'tit gars de Saint-Marie! Mais l'appétit vient en mangeant et M. Camilien Houde, le 7 novembre dernier, se faisait voter par le conseil exécutif de Montréal une somme additionnelle de \$2,500 pour s'occuper des chômeurs. Il va bien, ce maître démagogue, qui se sert du peuple beaucoup plus qu'il ne le sert.

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique de la province, a été choisi pour succéder à feu l'honorable M. Perron, au comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

"Parmi les formes de musique actuellement en existence, le chant grégorien est la plus ancienne et la plus vénérable. Il remonte à la psalmodie du peuple hébraïque et à la monodie des Grecs. Le pape saint Grégoire lui donna une telle perfection et une telle impulsion que son nom est resté attaché à celui du chant d'église. Et le chant grégorien connu dix siècles sans déclin ni variation appréciable. "Saint Grégoire avait fondé à Rome la première Schola. Son exemple fut suivi et les Scholae se multiplièrent. Il fallut de 5 à 9 ans pour former un soliste, preuve qu'on y apportait du soin et de la patience. Le chant grégorien n'aurait pas vécu mille ans s'il n'avait pas eu une véritable valeur artistique. N'oublions pas qu'il fleurissait à l'époque où s'élevaient les belles cathédrales romanes et gothiques.

"Les notations en usage furent très longtemps rudimentaires, comme en font foi les manuscrits qui nous sont parvenus. Cependant la recherche d'expression que permet le chant grégorien y est toujours bien mise en évidence, et l'on peut y retracer les nuances les plus délicates.

"Supplanté, à l'époque de la Renaissance, par la musique figurée, qui lui doit pourtant son existence, le plein-chant grégorien devint l'objet de mutilations systématiques qui le dénaturèrent en le dépouillant de ses meilleures qualités. Il fut alors rejeté au second plan et traité nettement en inférieur.

"Mais un grand mouvement de restauration de la liturgie chrétienne, auquel ont puissamment contribué Dom Guéranger et les Bénédictins de Solesmes, a fait retrouver au chant grégorien sa splendeur primitive. Une minutieuse étude des vieux parchemins nous a restitué la mélodie dans toute sa pureté et un bon nombre de secrets d'interprétation ont été pleinement élucidés.

"Une fois ces résultats obtenus, le Motu proprio de Pie X (1903) et la constitution "Divini cultus" du pape régnant (1928) nous invitent à retourner au chant grégorien sa vraie place à l'église, la première et nous encourageant à l'étudier avec beaucoup de soin.

"C'est par la mélodie grégorienne, si simple et si facile, que le peuple chrétien sera mis en état de donner à la prière publique son expression la plus parfaite. Les réponses au prêtre et la psalmodie permettent aux fidèles de prendre leur large part aux offices et les unissent plus étroitement au ministre qui les représente à l'autel. Une oreille canadienne ne saurait être insensible à ces chants si purs. Voilà une arme tout indiquée pour résister à la déformation du goût, chez notre peuple, contre certains genres de musique légère et essentiellement profane qui nous envahissent."

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

LE DEVOUEMENT D'UN HOMME DU PEUPLE:

M. Camilien Houde qui fait à tout moment vibrer la corde de la démagogie, se proclame "le p'tit gars de Saint-Marie", un homme du peuple, dévoué corps et âme au peuple qu'il veut défendre contre les puissants et les riches est-il aussi désintéressé qu'il veut le laisser croire?

Pour répondre à cette question, il faut savoir que M. Houde reçoit \$10,000 par année comme maire de Montréal, \$2,200 pour son automobile, \$2,800 comme député et \$5,000 comme chef de l'opposition, ce qui fait \$20,000 par année.

Pauvre p'tit gars de Saint-Marie! Mais l'appétit vient en mangeant et M. Camilien Houde, le 7 novembre dernier, se faisait voter par le conseil exécutif de Montréal une somme additionnelle de \$2,500 pour s'occuper des chômeurs.

Il va bien, ce maître démagogue, qui se sert du peuple beaucoup plus qu'il ne le sert.

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique de la province, a été choisi pour succéder à feu l'honorable M. Perron, au comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

LA VIE EN REVE

RECITS ET NOUVELLES, PAR LOUIS DANTIN

(Par Jean-Charles Harvey, du Soleil)

Depuis longtemps, j'éprouve, pour Louis Dantin, une vive sympathie. Il est l'un de ceux que je regrette de n'avoir pas vus et avec lesquels j'aurais aimé causer; mais je le connais à travers son oeuvre éparse dans les revues, journaux et périodiques, où paraissent de temps à autre, ses fines analyses littéraires, ses chroniques d'art, ses récits attachants, pièces marquées par le talent, la sincérité et une langue exquise.

Nous lui devons quelques-unes des plus belles pages de la littérature du Canada français. Artiste et dilettante, il n'a rien du doctrinaire; critique objectif, il cherche la valeur intrinsèque d'un livre sans se substituer à la personnalité de l'auteur; simple et modeste, il doute de lui-même et hésite longtemps avant de livrer ses oeuvres à la publicité; il cherche partout la beauté pure, et, chaque fois qu'il la trouve, il en ressent une grande joie. Et il écrit à ravir.

Son dernier volume, La vie en rêve (1) vient de faire mes délices. En parcourant ces onze contes et nouvelles, fines histoires du coeur humain, où tant de faits quotidiens se déroulent avec simplicité dans un rayon de poésie, j'ai admiré une fois de plus, chez Louis Dantin, l'écrivain et l'artiste, le don de sentir et le don de peindre, le sens profond de l'observation psychologique uni à une pensée active et claire. Mais, en fermant le livre je me suis demandé s'il ne fallait pas remplacer le titre, "La vie en rêve", par un autre: "La vie réelle". Car il nous transporte bien plus dans la réalité que dans le rêve.

Réalité que ce Printemps, où Arthur Limoges et Angéline Clément, pour les l'un l'autre par le renouveau, dans le besoin universel d'aimer, décident, un matin qu'ils se sentent inondés de la douceur de vivre, de ne pas se rendre à leur banale occupation et de parcourir ensemble, sans même se connaître, le port, les vieilles rues et la montagne de Montréal.

Réalité que Rose-Anne, fille d'un marin de Cacouna, qui, après avoir involontairement causé la mort du paysan Julien, pour sauver la vie du rival de ce dernier, se met à aimer le disparu d'un amour posthume et à verser sur son souvenir d'ineffables larmes;

Réalité encore que Sympathies, fine analyse du coeur humain, où l'on voit un homme et une femme éprouver l'un pour l'autre une vive affection, aussi longtemps qu'ils ne se sont jamais vus en chair et en os, mais ressentir une désillusion, un désappointement, un mouvement de recul, comme deux fluides contraires, aussitôt qu'ils sont en présence l'un de l'autre;

Réalité que l'histoire intitulée: Tu tousses? où un pauvre diable, atteint d'un rhume, a, dans le train qui l'emporte, des quintes de toux qui inquiètent une inconnue, assise en face de lui et lui demandant soudain: "Tu tousses?... Tousses-tu comme ça depuis longtemps?"

Quelques contes de Noël mis à part, le réel l'emporte sur le rêve, dans ce livre vivant, où une expérience a répondu à plein les observations psychologiques les plus justes et les plus subtiles.

Mais on peut rêver la vie réelle. Rien d'ailleurs ne ressemble plus au rêve que la réalité, et il est des réalités autrement plus étonnantes que les rêves les plus extravagants ou les plus invraisemblables. C'est pourquoi Dantin avait raison d'intituler son livre comme il l'a fait.

Je n'entreprendrai pas, ici, de résumer cette oeuvre. Je me contenterai de la recommander à tous ceux qui aiment le bon sens, l'équilibre, l'art de conter sans fatiguer personne, un français très pur traversé d'éclairs poétiques.

Sans doute, La vie en rêve est plus remarquable par le style et le sentiment que par l'invention mais elle nous prend par son caractère, sa physiologie attachante, sa philosophie bienveillante et douce, sa pénétration du coeur humain, son universelle sympathie pour tout ce qui joint ou souffre. Dans notre jeune pays, où la plupart des écrivains travaillent dans toute la raideur de l'absolu, où l'étréoussé d'esprit se révèle parfois à chaque coup de plume, il fait bon rencontrer une âme d'artiste éprise de beauté et capable de mettre sur toute chose, une auréole. Quand on a ces qualités, comme Louis Dantin, on n'a pas besoin de créer, car on possède tout ce qu'il faut pour conquérir l'âme du lecteur.

UNE ENCYCLIQUE SUR LE MARIAGE

L'immuable doctrine catholique sur le mariage et le divorce a été réaffirmée avec force par le Pape, le 8 janvier, dans une encyclique. Dans les termes les plus vigoureux le Saint-Père s'élève contre le néo malthusianisme, le divorce, la stérilisation et ces travestissements modernes appelés mariage d'essai, mariage provisoire, ou "compagnonnie mariage", qualifiant ces pratiques de péché grave et appelant spécifiquement "meurtre" l'avortement.

La pratique de stériliser les sujets impropres à la reproduction est proclamée par le souverain pontife une violation de la loi de Dieu. Ces personnes doivent être dissuadées de se marier, mais le corps de tout homme est sacré, et les représentants de l'autorité n'ont pas le droit d'en violer l'intégrité, sauf lorsqu'un crime grave est commis.

Au sujet du néo malthusianisme le Pape, faisant allusion à la conférence de Lambeth l'été dernier, déclare: "Puisque, rompant ouvertement avec la tradition ininterrompue du christianisme, certains ont récemment jugé possible d'énoncer solennellement une autre doctrine sur cette question, l'Eglise catholique condamne toutes ces pratiques comme étant contre la loi divine et la nature."

L'encyclique tient pour coupables d'un péché vil tous ceux se livrant aux pratiques anticonceptionnelles, l'excuse de la santé ou de la situation pécuniaire n'étant pas une dans l'occurrence. Et à l'appui de son assertion le saint père cite saint Augustin, qui, dans un cas semblable, appelle une femme la simple maîtresse de son mari et un homme l'ami d'une femme.

La lettre encyclique expose au long l'enseignement catholique sur le divorce, et, comme principal remède à nombre de maux existants, propose la fidélité à la vie religieuse, sur laquelle seulement peuvent reposer la fidélité aux obligations matrimoniales et la soumission à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

Tout en ne faisant pas mention de l'éducation sexuelle le Pape désapprouve une éducation physiologique exagérée. Il expose au long le besoin d'une préparation à la vie maritale, disant "qu'on ne saurait nier que le fondement du bonheur ou du malheur en ménage est posé dans l'âme des garçons et des filles dans l'adolescence."

L'encyclique réclame des lois propres à l'Etat et à la famille, disant que les autorités religieuses et civiles devraient coopérer à cette oeuvre.

Le conseil du pape aux jeunes gens est de bien choisir leur conjoint. Il approuve que l'Etat vienne en aide aux mères de famille, ajoutant toutefois ce commentaire: "Nous constatons avec regret qu'il n'est pas rare aujourd'hui que, par une certaine perversion du véritable ordre des choses, on accorde volontiers aux filles-mères et enfants illégitimes (à qui il faut, à la vérité, venir en aide pour éviter un plus grand mal) les secours abondants qu'on refuse ou n'accorde presque qu'à contre-cœur aux mères légitimes."

L'encyclique contient 16,000 mots. Elle porte la date du 31 décembre 1930. Des traductions anglaise, italienne, française, allemande et espagnole du texte latin ont paru en même temps que ce dernier. C'est la première fois dans l'histoire de la papauté que pareil fait se produit.

Reprocherai-je maintenant à l'auteur quelques rares négligences? Je n'oserais. Je pourrais lui faire remarquer qu'il ne faut pas dire "sur" la rue, au lieu de "dans" la rue, employer le mot empestier comme verbe neutre, et deux ou trois expressions de ce genre; mais ce ne sont là que des vétilles en regard des exquis qualités de l'ensemble.

Ce qui reste de Louis Dantin, c'est qu'il excelle dans la critique, la nouvelle, la poésie et la pensée; c'est qu'il envisage toutes choses en artiste indépendant et objectif; c'est qu'il connaît sa langue et qu'il a produit un ou deux des rares livres canadiens qu'on peut mettre entre les mains des jeunes sans courir aucun risque de leur gâter le goût et de leur déformer l'intelligence et le jugement.

C'est là un mérite peu commun chez nous. Cinquante années durant, notre peuple trop enthousiaste a vécu sur des réputations surfaites. Avec quatre ou cinq hommes du type Dantin, on commence chez nous à rétablir l'échelle des valeurs et à rendre à une race en voie de culture le sens critique qu'elle avait perdu et l'instinct du beau qu'elle avait parfois moussé par le culte des horreurs.

Jean-Charles HARVEY

DECES DE M. PIERRE SIMARD

Un vide nouveau vient de se faire dans les rangs des anciens citoyens de Saint-Jérôme: M. Pierre Simard, négociant bien connu dans notre ville et toute la région du Nord, est décédé, mercredi dernier, à l'âge de 78 ans.

M. Pierre Simard, originaire de Saint-Jean, (Québec) est venu se fixer à Saint-Jérôme il y a près de 50 ans. Il avait épousé Mlle Adrienne de Villeneuve, de notre ville, et en secondes noces Mme veuve Daniel Longpré, née Lactitia de Villeneuve, qui lui survit ainsi que cinq enfants de son premier mariage: Mme Whitney (Françoise), Mme Mauricie Goudrault (Germaine), MM. Jean, Paul et André Simard.

Par son travail et son talent d'homme d'affaires, M. Simard donna l'extension et de l'importance à une maison de commerce fort modeste à ses débuts mais qui devint l'une des plus prospères du nord de Montréal. Malgré son âge avancé, il dirigea jusqu'à décembre dernier son grand magasin de Saint-Jérôme.

Affable, causeur agréable, gentilhomme en tout et toujours, il était profondément estimé de toute notre population. C'est une figure des plus sympathiques qui disparait de la vie jéromienne où elle sera vivement et longtemps regrettée.

M. Pierre Simard s'intéressa à la chose publique. Il fut échevin, commissaire d'écoles, marguillier. Dans ces diverses fonctions comme dans la direction de ses affaires personnelles, il se montra adroit et consciencieux. Sa carrière fut celle d'un citoyen intègre, laborieux, joignant à une distinction naturelle et sans prétention le charme d'une saine gaieté, d'une conversation pleine de bonhomie et d'une bonté à toute épreuve.

Il était l'un des rares survivants de toute une pléiade d'hommes d'affaires qui assistèrent aux développements de notre ville et de la région du nord, contribuant à ce progrès par leur travail, leur talent et leur esprit public.

Hélas! nous les voyons tous partir les uns après les autres, ces anciens de la famille jéromienne.

Gardons pieusement le souvenir de leur vie d'excellents citoyens et de bons chrétiens.

Homme de foi et de devoir, M. Pierre Simard est retourné à Dieu chargé de mérites qui seuls comptent après la vie.

Nous déposons sur la tombe de M. Simard nos regrets et nos prières.

Que son épouse et ses enfants veuillent bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Les obsèques de M. P. Simard auront lieu demain à dix heures et demie.

UN LIVRE DE LOUIS DANTIN

Louis Dantin vient de faire paraître un nouveau volume. Après les "Poètes de l'Amérique française", qui a été si bien reçu du public, le délicat et vigoureux écrivain qu'est Louis Dantin publie un recueil de contes et nouvelles sous le titre de "La Vie en rêve".

La librairie d'Action Canadienne-française, de Montréal, a édité ce livre avec soin et lui a donné une toilette attrayante.

On connaît la valeur des écritures de Louis Dantin qui est actuellement, sans contredit, l'un des meilleurs écrivains de notre race. Sa pensée, son esprit d'observation, sa psychologie subtile et profonde, son style clair et élégant donnaient à ses écrits un intérêt et une séduction peu ordinaires.

Nous sommes heureux de signaler le nouvel ouvrage de Louis Dantin, que l'Avvenir du Nord s'honore d'avoir comme collaborateur.

"La Vie en rêve" a été fort bien accueilli par la presse et le public qui aime la bonne littérature. Nous publions aujourd'hui l'appréciation que M. Jean-Charles Harvey, du Soleil, a faite du nouveau livre de Louis Dantin.

COMPARAISONS

MUSIQUE ET SPECTACLES

CONFERENCE SUR LA MUSIQUE

Le 15 janvier dernier, s'ouvrait la quatrième série de conférences sur la Musique, données à Saint-Jérôme chaque hiver, sous les auspices de l'Association Chorale de Saint-Jérôme.

Cette première conférence était sous la présidence d'honneur de M. le sénateur Prévost et était faite par M. Lamoureux, professeur aveugle de Montréal. Le sujet choisi était: "Le sentiment musical".

Le conférencier fut présenté par le directeur musical de l'Association Chorale qui souhaita la bienvenue à tous et remercia ceux qui ont rendu possible, encore une fois, cette série de conférences: M. le maire Nantel d'abord, grâce à qui nous avons un local à des conditions plus qu'avantageuses! Le gouvernement provincial qui assure l'existence de ces conférences; l'honorable M. David dont l'intervention nous vaut une somme de \$100.00 et enfin celui qui, par son prestige, nous a rélément acquis ces conférences: M. le sénateur Prévost.

Voici un résumé succinct de l'importante conférence de M. Lamoureux: L'an dernier, dit-il, je suis venu vous donner une étude psychologique de Sehuman, cette année, j'ai choisi un sujet qui paraît "être plus difficile à avaler": le sentiment musical, un petit travail d'observation et de psychologie. Le sentiment musical est une faculté; c'est l'impression que l'on éprouve en écoutant de la musique. Analysons cette définition: il n'est pas nécessaire de jouer d'un instrument pour être musicien. Il faut d'abord aimer la musique, il faut se sentir le cœur touché par les sonorités que nous entendons. La musique doit être comprise par tout le monde.

Les théologiens anciens prétendaient que l'amour de la musique était une marque de prédestination. Le sentiment musical est donc une qualité de notre nature. Dans la manière de l'appliquer il comprend: l'expression, le goût et l'interprétation. Son développement peut avoir plusieurs causes, fort diverses; on dit souvent: les artistes sont des enfants capricieux qui suivent plutôt le cœur que la raison. Hugues Delorme disait que "les poètes et les musiciens sont bêtes". Au point de vue terre-à-terre il a peut-être un peu raison, mais au point de vue esthétique, il se trompe beaucoup.

Le sentiment musical comprend l'expression qui est une qualité par laquelle le musicien sent vivement et rend avec énergie l'idée musicale. Elle est l'âme de la musique. Sans elle, pas d'art. Il y a trois facteurs de l'expression: 1o. — L'expression rythmique qui engendre le mouvement. 2o. — L'expression dynamique ou expression mélodique dont les effets ont plus ou moins d'intensité dans les sons; elle engendre la modulation; 3o. — La tonalité dont l'effet sur la modulation engendre la clarté ou l'obscurité.

L'artiste vrai comprend ces choses par lui-même et exprime la bonté, la douceur, l'amour, la colère, qui donneront chacun à la musique un mouvement et une couleur différents. Il y a de la musique insignifiante, cependant, parce que ceux qui l'interprètent ont peu le sentiment musical.

Il faut aussi mettre des "nuances" dans la musique. Les nuances sont à la musique ce que sont l'ombre et la lumière. La musique nuancée est un des plus subtils moyens de captiver l'âme. Il paraît que les couleurs ont quelque rapport avec les notes de la musique. Ainsi, lorsqu'on regarde à travers un prisme on voit 7 couleurs: il y a 7 notes. Des savants prétendent que ces couleurs se rapprochent de la gamme: do, rouge, mi jaune, fa vert, sol bleu, la violet, et si indigo. On vient de faire une curieuse découverte au Brésil. Il s'agit d'une plante qui fait voir, à une personne qui ingurgite une tasse de son infusion, en rouge, en vert ou en jaune lorsque l'on joue un morceau en do, en fa ou en mi. Il y aurait donc des relations intimes entre la rétine de l'œil et "la harpe éolienne" que nous avons dans les oreilles.

On a beaucoup parlé des excentricités des musiciens. Ainsi Joseph Haydn se mettait en habit de fête pour composer, Gounod, avait des inspirations en jouant aux cartes, Guiraud n'ouvrait jamais ses lettres, Beethoven changeait de logement à chaque mois et avait des manies de vieux garçon fatigué, Verdi aimait les chevaux, Mendelssohn les gâteaux, etc., etc. Les petites manies des compositeurs et des artistes ont quelquefois été la cause de grands chefs d'œuvres.

Le goût n'est pas une faculté de l'âme, c'est la faculté de choisir bien ou mal dans l'application des nuances. L'étude et l'audition des grands maîtres peuvent former le goût. Aujourd'hui on aime la nouveauté, certains méprisent les œuvres de maîtres célèbres, tels que Gounod, Wagner, Beethoven, mais dans quelques années on reviendra à ces auteurs et on goûtera certainement encore leurs œuvres qui ont fait les délices de générations.

L'interprétation est la faculté de comprendre ce qu'on exécute. C'est le complément nécessaire de la musique. Pour bien interpréter il faut bien comprendre le sens de la musique. Pour être musicien, il faut de l'âme. Lisez nos Petites Annonces

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DANS LES COLLEGES CLASSIQUES

Nous continuons la reproduction des articles que le Dr Georges Préfontaine a publiés dans le Devoir sur les modifications désirables dans la manière d'enseigner les sciences dans les collèges classiques.

[Suite]

Pour ses propres services techniques et scientifiques, notre gouvernement provincial est souvent obligé de faire appel à des savants anglo-canadiens, américains ou autres. La composition de notre Commission géologique provinciale en est une preuve. Il en est une autre plus récente. Le Ministère québécois des mines et des pêcheries a inauguré en 1929 une école biologique des eaux douces de la province. Au printemps de 1930, il a officiellement confié ce nouveau service technique à un directeur et à un personnel de l'Université McGill. Ainsi, il ne s'est pas trouvé dans nos deux universités françaises un seul biologiste capable d'entreprendre ce travail, ou d'y collaborer.

Qu'on ne dise pas que c'est l'affaire de nos universités seules et de nos écoles techniques. Sans doute doivent-elles être les premières à y voir. Mais nos Facultés de sciences et nos Ecoles de spécialisation doivent compter pour la plus grande part de leur recrutement, sur nos quelque vingt-cinq collèges classiques. Or, voici des statistiques que j'emprunte à l'étude de M. Pouliot: sur les 1,210 bacheliers (ecclésiastiques et religieux non compris), sortis de nos collèges classiques, de 1924 à 1929, 679 (56 p. cent) par conséquent se sont dirigés vers la Médecine et le Droit; 109 ont choisi des carrières scientifiques.

C'est le moment de reprendre la question que posait M. le chanoine Chartier, il y a déjà sept ans, dans une conférence qu'il faut relire: "Il pour parler d'abord du point de vue de notre nationalité, est-ce que notre culture unilatérale n'a pas fait nos uniques déboués? les professions d'écclésiastiques à croire qu'ils avaient pour les libéraux?" (Revue Trimestrielle Canadienne, décembre 1923, p. 377).

Ainsi les réformes de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire se rejoignent sur le plan de l'orientation professionnelle. Je sais que nos éducateurs se préoccupent de celle-ci. Je n'oublie pas, en particulier, l'étude approfondie qu'en a faite le R. P. Farley, O. S. V., et qui voisine — heureux préage! — avec celle de M. Pouliot sur "Les sciences au point de vue national".

Pour illustrer cette conférence excessivement intéressante (il faut évidemment entendre M. Lamoureux lui-même pour en goûter parfaitement) des artistes distingués, Mlle Annette La Salle, M. Paul Doyon et M. Blaquière ont interprété les pièces suivantes avec un "sentiment musical" très développé.

- 1. — La cloche de Saint Saens, chantée par M. Blaquière.
2. — La Vie est un rêve, de Haydn, M. Blaquière.
3. — Menuet, de Poppra, Mlle La Salle, violoniste.
4. — L'ave Maria, de Schubert, par Mlle La Salle.
5. — Valse, de Brahms, Mlle La Salle.
6. — Danse irlandaise, de Stravinsky, Mlle La Salle.
7. — Extase, de Duparc, chanté par M. Blaquière.
8. — Un extrait de la Jolie Fille de Perth, chanté par M. Blaquière.
9. — C'est la jeunesse, de Botrel, chanté par M. Blaquière et Rondinet, de Beethoven, par Mlle La Salle.

M. Paul Doyon était au piano durant toutes ces pièces et sur la prière de M. Lamoureux, il joua le 22e prélude de Chopin.

M. Blaquière, qui possède une voix chaude et vibrante, chante admirablement bien. La réputation de Mlle Annette La Salle, violoniste, et de M. Paul Doyon, pianiste, n'est plus à faire. Ils jouent tous deux avec brio et maîtrise. M. Doyon est un "ancien" pour nous, mais nous avons le plaisir de voir ici pour la première fois, Mlle La Salle et M. Blaquière. Espérons qu'ils nous reviendront.

M. Prévost remercia le conférencier et les artistes comme il lui fit à sa bien avec des mots choisis et justes.

CHANTAL

ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-JEROME CONFERENCE

Se rendant à un grand nombre de demandes de citoyens qui désirent assister aux conférences mais ne peuvent souscrire pour toute la série, le conseil exécutif de la Chorale a décidé d'admettre les non-souscripteurs à raison de 75c. par soirée.

Il est à espérer que nos amateurs sauront profiter de cette aubaine.

dans l'Enseignement secondaire de mai 1930. Il ne serait pas juste, et même le fait remarquer le Père Farley, d'imputer à nos collèges, seuls l'encouragement des carrières libérales; nos corps professionnels eux-mêmes, qui ont rendu l'accès à leur profession trop facile, y sont pour quelque chose. Mais cela ne fait que déplacer la question.

Nous disons que sur la quantité de bacheliers que nos Institutions secondaires ont formés, un trop petit nombre ont jusqu'ici opté pour les carrières scientifiques. De sorte que nous faut charger les cadres, indiquer de nouvelles voies et tâcher de mieux répartir nos jeunes" (Père Farley). Or, pour orienter nos bacheliers vers les carrières scientifiques, il ne suffira pas de les documenter sur les Facultés qui préparent à ces carrières, ni de les éclairer sur les points suivants: "nature de chaque profession, genre d'études spécifiques qu'elle requiert, situation actuelle au point de vue social ou économique, difficultés qu'on y rencontre, moyens d'y réussir, etc." (Père Farley). Il ne suffira même pas de découvrir chez certains élèves, ni de leur montrer à eux-mêmes, leurs aptitudes scientifiques. Pourquoi? Le Père Farley a la réponse dans une formule juste et lumineuse, qui va droit au fond de la question, mais qu'il ne développe pas entièrement. "Il arrive qu'un jeune homme ait des aptitudes pour un travail, sans en avoir le goût". L'inverse se réalise moins souvent, car "les goûts véritables et profonds ne viennent ordinairement à s'identifier avec les aptitudes réelles". Voilà bien le facteur principal, le critère supérieur de toute orientation professionnelle scientifique, en particulier. Développer le goût, l'amour, la passion des sciences, faire sentir "les joies que leur étude procure, en montrant l'utilité, les beautés, faire naître la curiosité, éveiller enfin l'idéal scientifique, la vocation enthousiaste et irrésistible! Comme nous voilà au cœur du problème! L'enseignement! Les maîtres! La qualité de l'enseignement! La qualité des maîtres! Tout nous y ramène sans cesse! Inutile d'en lasser, car c'est assez longuement disserté sur ce sujet.

Mais, veuillez croire, Monsieur l'abbé, que tout le long de cette dissertation, je ne vous ai pas quitté, je n'ai pas cessé de lever les yeux vers vous. Du haut de votre tour d'ivoire, préchez la supériorité de la culture littéraire, c'est très bien. Mais daignez aussi abaisser un instant vos regards sur ce petit peuple dont vous êtes issu, et considérez son indigence et ses besoins. Méditez à son sujet, et appliquez-lui ces paroles qu'adressait Louis Liard au peuple de France en 1902, et qui restent pour nous d'une saisissante et douloureuse actualité: "On peut regretter que les temps soient changés, regretter aussi les vies doucement couléas en charme des belles choses. Ces vies-là, bien peu les connaissent maintenant. Il faut agir sous peine de dégoûter; il faut affronter les courants sans peine d'être laissés au rivage comme une épave. Aussi un enseignement qui ne serait pas résolument moderne par la substance et par l'esprit ne serait pas seulement un anachronisme inoffensif; il devient drait un péril national".

M. l'abbé Grondin en appelle également, dans sa conclusion, à nos responsabilités de croyants catholiques. "QUELLE RESPONSABILITE DEVANT L'EGLISE, etc." Que voulez-vous dire, au juste? C'est peut-être uniquement contre les extrémistes que vous en avez, mais votre texte, encore une fois, ne le laisse pas clairement entendre. Même contre eux, du reste, il serait excessif, sinon intolérable de souligner l'argument religieux. Les réformes qu'ils proposent, si elles vous paraissent exagérées à certains égards, ne s'inspirent certainement pas d'un esprit sectaire et anticatholique. Ces vieilles rengaines politiques ont assez vécu et ne vont plus trouver place qu'en des cerveaux rétrécis, à quelque pays qu'ils appartiennent. L'Eglise, par la voix de ses Papes et de ses représentants les plus illustres, a toujours préconisé la culture par les Lettres gréco-latines. Ce n'est pas à dire qu'elle ait proscrié les sciences. Il serait oiseux d'exposer ici l'attitude actuelle de l'Eglise, des théologiens, des philosophes et des éducateurs catholiques à l'égard des sciences. M. l'abbé Grondin la connaît parfaitement et je crois que son langage, à ce propos, est allé plus loin que sa pensée. Il faut lire ou relire les articles que M. A. Pouliot a écrits dans l'Enseignement secondaire de décembre 1929 et de février et mars 1930, sur "les sciences et la philosophie" et sur "les sciences et le point de vue religieux". L'on y trouve, sous une forme condensée, une analyse ferme et impartiale de tous les aspects de cette question, une série de témoignages irréfutables et une documentation bibliographique de haute valeur.

Non! Les responsables devant l'Eglise ne sont pas ceux que M. l'abbé Grondin pense. Ce sont plutôt les autres, ceux qui, en voulant restreindre la culture scientifique des catholiques, des prêtres, des théologiens, des philosophes, mettent entre les mains des adversaires de l'Eglise les armes les plus puissantes qui se soient jamais dressées contre elle.

Au cours de cette trop longue dissertation, M. l'abbé Grondin ne m'en voudra pas d'avoir utilisé, comme il l'a fait lui-même, un parler ferme. Pour lui comme pour nous la critique doit

56EME ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

LES BENEVOLES NETS S'ELEVENT A \$1,024,702 — LES DEPOTS FOREMENT UNE SOMME DE \$119,707,085 — L'ACTIF S'ETABLIT A \$147,244,132.

EXCELLENTE SITUATION LIQUIDE

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le 15 janvier 1931, sous la présidence de l'honorable F. L. Béique, la 56ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice terminé le 29 novembre 1929, met au jour une situation tout à fait satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'année s'élevèrent à \$1,024,702, à rapprocher de \$1,053,099 en 1929, qui avait été, pour cette institution, une année record. Après paiement des dividendes (\$699,852), contribution au fonds de pension du personnel (\$30,000), provision pour les impôts fédéraux (\$115,000) et versement de \$125,000 au Trésorier de la Province de Québec, le compte profits et pertes fait ressortir un solde créditeur de \$178,229, en regard de \$132,292 au 30 novembre 1930.

Le poste le plus important du passif est naturellement celui des dépôts, qui se chiffre par \$119,707,085, en diminution de \$1,111,111 par rapport au 30 novembre 1929, soit moins de 1%. Les dépôts d'épargne forment une somme de \$101,372,283, qui ne représente qu'une contraction de \$513,723 relativement à l'exercice précédent.

L'actif total de la Banque s'élevait à \$147,244,132, à rapprocher de \$155,245,638 au 30 novembre 1929. L'actif liquide s'élevait à \$21,227,299, soit l'équivalent de 16.65 pour cent du passif envers le public, contre 15.27 pour cent à la même date l'an dernier. L'actif immédiatement réalisable se chiffre par \$72,721,566 et équivaut à 54.98 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes s'élevaient à \$66,424,828 en regard de \$68,599,076. Cette légère contraction, 3 pour cent environ, reflète le ralentissement économique qui s'est fait sentir au Canada au cours de l'année.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'Administration, le président, l'honorable F. L. Béique, a fait observer que les résultats des opérations de la Banque au cours du dernier exercice indiquent, non seulement que la Banque Canadienne Nationale est en excellente posture, mais encore que la Province de Québec a été moins affectée que plusieurs autres Provinces canadiennes par le ralentissement industriel et commercial qui se fait sentir dans le monde. La position privilégiée dans laquelle se trouve, en cette période difficile, la vieille Province de Québec tient sans doute à l'équilibre qui s'est maintenu jusqu'ici entre la production agricole et la production industrielle mais elle tient peut-être davantage encore à l'esprit de travail, d'économie et de prévoyance de ses habitants, qui se sont constitués des réserves pendant les bonnes années et à l'harmonie qui règne dans les relations entre le capital et le travail. Les théories de ceux qui s'efforcent de mettre en antagonisme le capital et le travail sont contredites par les faits, puisque les deux forces qu'ils prétendent opposer l'une à l'autre sont faites pour collaborer en se complétant. La situation économique au cours de l'année dernière n'a-t-elle pas mis en lumière la solidarité qui les unit? La crise qui sévit dans tous les pays les atteint tous et les deux, qui que la dépression économique provoque d'abord le chômage des capitaux, qui, par conséquent, le chômage des travailleurs. Les capitaux engagés dans les entreprises productives ne sont pas autre chose que des outils mis à la disposition des ouvriers sous forme d'usines et fabriques, d'outillage et de matières premières. Voudrait-on les travailler contre le capital, c'est aggraver l'ouvrier à détruire ses outils. Ceux qui appartiennent à la production des capitaux, tout en ayant besoin de ceux qui lui apportent leurs services, sont dans un état d'étroite interdépendance. Le bien-être des uns et des autres dépend de leur loyale coopération.

Au sujet des causes de la crise mondiale, l'honorable F. L. Béique déclare que plusieurs facteurs défavorables, s'atténuent d'eux-mêmes avec le temps, mais que quelques-unes des conséquences financières de la Grande Guerre ne cessent pas d'en traverser sérieusement les relations économiques internationales sans l'intervention des Etats intéressés. Après avoir cité un passage de l'Histoire économique et financière de la nation française, publiée en 1927, et où M. Germain Martin prévoit que les perturbations internationales ne prendront fin que lorsque les Etats-Unis, créanciers de l'Europe, consentiront à une révision générale des dettes de guerre et à leur annulation totale ou partielle, l'honorable F. L. Béique fait allusion aux récentes déclarations du président de la Chase National Bank, la plus grande banque du monde, M. Albert H. Wiggin, comme l'un des remèdes à la dépression mondiale, que le Gouvernement des Etats-Unis prenne l'initiative de négociations en vue de réduire les dettes internationales. Il n'est pas douteux, conclut le président de la Banque Canadienne Nationale, qu'un allègement des dettes de guerre, qui sont une cause de dépression économique dans tous les pays, contribuerait beaucoup à la reprise de l'activité économique dans le monde.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et des remerciements à l'adresse du personnel, ont réuni le conseil d'administration, ainsi composé: l'honorable F. L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-S. Drolet et J.-H. Fortier, sir J. Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau e. r., et Beaudry Leman, l'honorable D.-O. L'Espérance, M. Léon G. Ryan, l'honorable J.-M. Wilson.

ST-FAUSTIN STATION — M. Albert Therrien, barbier, accompagné de son épouse et ses deux jeunes enfants, est allé dernièrement en promenade à Saint-Jérôme.

— M. et Mme Ernest Malboen ont vu leur fils Lionel ont passé les vacances des fêtes à Montréal et à Saint-Jérôme.

SAINT-FAUSTIN — M. Wilfrid Therrien a été élu marguillier pour remplacer M. Emmanuel Boileau sortant de charge. Nos félicitations au nouvel élu.

Soulagez le RHUMATISME Avec DODD'S KIDNEY PILLS Pilules Dodd pour le Rein

être une œuvre de lumière. S'il désire encore la polémique, nous pourrions la lui servir à souhait; mais la gravité du sujet commande à tous de la maintenir sur le plan de la sincérité, de la bonne foi et des intérêts supérieurs de notre race. Georges PRÉFONTAINE 31 octobre 1930.

ESQUISSES GRAPHOLOGIQUES

Serina. — Le cœur est affectueux, mais elle retient souvent un élan spontané par réserve ou méfiance. L'orgueil est bien marqué avec une tendance à la dureté quand on la blesse. Elle aime et apprécie certains arts agréables, la musique en particulier, mais manque de culture personnelle. Sa coquetterie féminine est des plus innocentes, mais en revanche elle aime les louanges. Peu d'imagination, elle n'est pas très créative, elle aime l'ordre. Je constate un peu d'irritation nerveuse, qui lui donne parfois une humeur inégale. Générosité et bonté.

Arnal. — Actif, ardent, généreux. C'est un homme ayant un cœur tendre, toujours prêt à se dévouer. Humour variable passant facilement de la gaieté à une grande tristesse. Volonté plutôt obstinée, car il y a une rigidité dans le vouloir. D'une grande réserve, très fermé, parlant peu de lui, de ses impressions et de ses sentiments.

Coupon graphologique ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de CLAUDE SERVAN 23 janvier 1931 Bon pour 2 semaines Un coupon et 25 sous en timbre-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adressez: Claude Servan, à l'Avenir du Nord, Saint Jérôme.

BREBEUF — M. Jos. Doré a été élu marguillier remplaçant M. Alphonse Gauthier sortant de charge. — M. et Mme Louis Coupel, Mlle Henriette Grégoire ont de retour d'un voyage à Napierville. Ils étaient les invités de M. Emile Grégoire. — M. Joseph Renaud est revenu de l'hôpital; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Quand vous allez à Montréal descendez chez KERHULU & ODIAU 1284, rue St-Denis, près Ste-Catherine Hôtellerie française. 55 chambres Chambres à partir de \$1.00. Garage, 50c. Prix spéciaux à la semaine Restaurant à la carte et à prix fixe Dîner, 50 cts. Souper, 60 cts. Cuisine française. — Vins et Bières de choix Passez une agréable soirée au "MATOU BOTTE" Cabaret parisien

La "Beauté" qui aurait pu être

Rien n'est plus triste qu'une jeune fille qui est laide par sa faute. Souvent la raison est simple: élimination insuffisante.

La constipation cause les boutons, rend la peau bête et les yeux ternes, des maux de tête et souvent des maladies graves.

Mais toute jeune fille peut bannir les mauvais effets de la constipation en prenant régulièrement le ALL-BRAN de Kellogg, qui nettoie l'organisme.

Deux cuillerées chaque jour ont un effet merveilleux. Essayez avec du lait. Ajoutez des fruits ou du miel. Délicieux avec des pêches en conserve. ALL-BRAN n'engraisse pas.

Exigez le véritable ALL-BRAN de Kellogg, dans des paquets jaune et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



Kellogg's ALL-BRAN

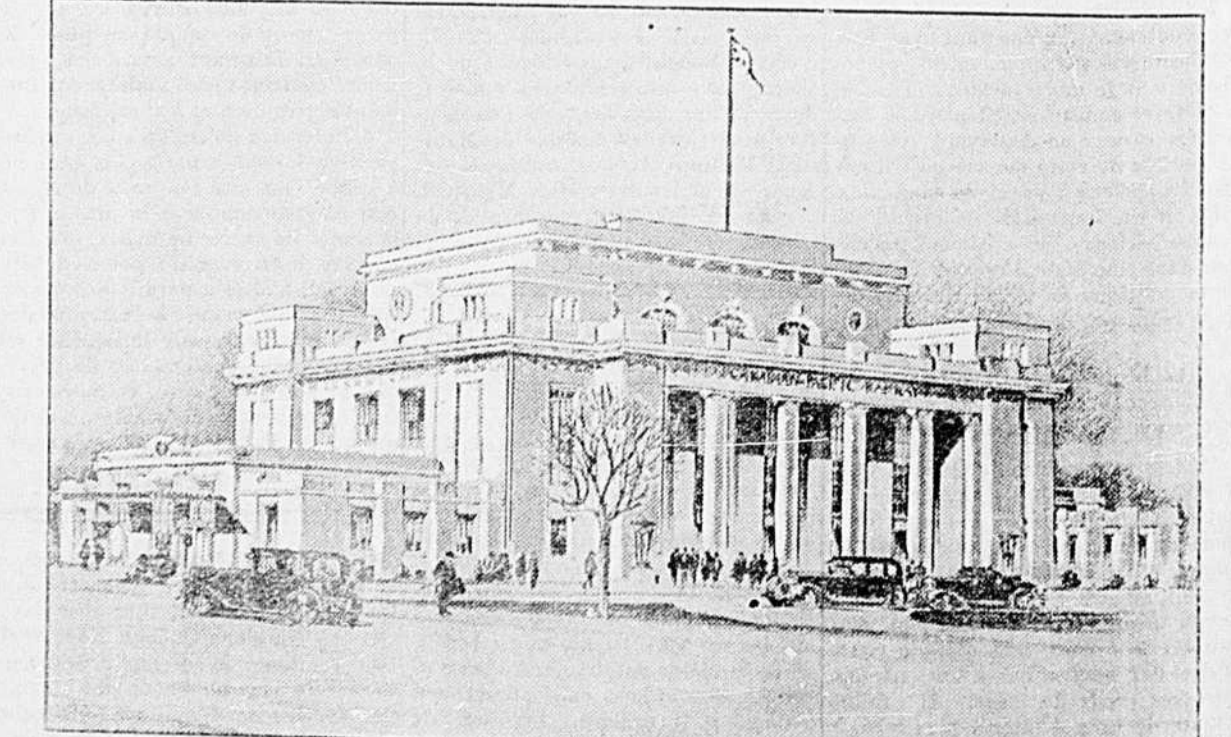
ST-FAUSTIN STATION

— M. Albert Therrien, barbier, accompagné de son épouse et ses deux jeunes enfants, est allé dernièrement en promenade à Saint-Jérôme.

— M. et Mme Ernest Malboen ont vu leur fils Lionel ont passé les vacances des fêtes à Montréal et à Saint-Jérôme.

Soulagement Rapide de la TOUX prenez BUCKLEY'S MIXTURE

Nouvelle Gare dans le Nord de Montréal



Désireux d'assurer à la partie nord de la ville de Montréal, ainsi qu'à tous les voyageurs qui utilisent ses trains circulant sur les lignes d'Ottawa, des bacs, des commodités supérieures à celles qu'ils trouvaient avec sa gare du Mile-End, devenue insuffisante, le Pacifique Canadien a décidé de faire construire cette nouvelle gare dont il projetait l'érection depuis déjà assez longtemps. A l'extrémité nord de l'avenue du Parc. Le contrat a même déjà été accordé et l'on compte que l'édifice, dont le coût s'élevait à un demi-million de dollars, sera ouvert au trafic vers le mois d'octobre.

Située sur un terrain spacieux, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Jean-Talon, avec façade sur cette dernière, la nouvelle gare mesurera 234 pieds de longueur par 87 pieds de profondeur et aura 55 pieds dans sa plus grande hauteur. Elle sera des mieux aménagées, comportant une riche et vaste salle d'attente avec toutes les commodités qui doivent se trouver dans une grande gare moderne.

L'entrée principale donnera sur la rue Jean-Talon, s'ouvrant sur un joli parc autour duquel circulera le trafic, mais il y aura aussi une entrée sur le côté pour les gens qui arriveront ou partiront en tramway. L'édifice sera de pierre à l'extérieur, avec abondance de marbre, tuile et terrazzo à l'intérieur. Les étages supérieurs serviront aux bureaux de l'administration.

CHRONIQUE

SUPERSTITIONS ET COUTUMES

La semaine dernière, je causais avec un vieillard de 86 ans, qui après une "verte vieillesse", se lamentait de douleurs rhumatismales dans les articulations.

Je m'apitoyais sur son sort, et lui suggérais des frictions avec enveloppements, chauds quand il m'apprit qu'une voisine complaisante lui avait enseigné un traitement peu dispendieux, et très simple d'exécution.

Je l'inscris pour l'édification de tout homme érudit, et pour l'ébaudissement de ceux qui n'ont pas la foi du charlatan.

— "Une pinte de vinaigre en ébullition dans lequel on jette une poignée d'aiguille de phonographe". — C'est, paraît-il une médication infaillible dans l'occurrence.

— Avis aux intéressés. Ce fait me remet en mémoire une foule de superstitions, de croyances, de pratiques étranges, de coutumes curieuses, qui avaient cours jadis et dont plusieurs défont les injures du temps, car elles ne sont pas complètement tombées en désuétude. Si on en délaisse quelques-unes, d'autres sont encore considérées avec respect dans un certain milieu.

Je fais choix dans le volume d'Anecdotes Canadiennes, compilées par M. E. Z. Massicotte, de quelques-unes de ces croyances pulaires, qui donnent une idée de l'ambiance intellectuelle dans laquelle se mouvaient nos ancêtres; de ce qui bien souvent composait leurs croyances familiales.

Mariage ou Célibat — On fait une échelle de papier et on l'accroche à la tête de son lit, trois soirs de suite; si, la dernière nuit, on voit son amoureux gravir les échelons, on se mariera; si au contraire on aperçoit un cerceuil on restera fille.

— A minuit, encore, on emporte son miroir et on regarde dedans, au-dessus du puits. On voit passer sa nece ou son enterrement.

— Toujours à minuit [l'heure du mystère, l'heure fatidique], on regarde dans son miroir, dans sa chambre, à la noirceur et on voit passer son futur ou son cerceuil.

Cadeau — Mettre son bas à l'envers, sans préméditation, indique qu'on recevra un cadeau.

— Il ne faut pas offrir en cadeau, des instruments tranchants parce que cela "coupe l'amitié".

Essuie-main — Deux personnes qui

s'essuient les mains ensemble, au même essuie-main; chienne.

Cheminée — Cheminée qui boueane, femme qui chieane, le diable dans la cheminée.

Amoureux — Un bout de fil blanc, sur votre robe annonce un amoureux nouveau.

— Une graffignure [éraflure] le long de la main ou du bras annonce aussi un amoureux nouveau, mais si l'éraflure est diagonale, cela signifie qu'on perdra son amoureux.

— Lorsqu'on aperçoit la nouvelle lune à sa droite, on verra son amoureux; si on aperçoit la lune de face: l'amoureux sera invisible; si la lune est à l'opposé de gauche: on verra et on parlera à son amoureux.

Araignée — Araignée du matin, chagrin; araignée du midi, canni; araignée du soir, espoir.

Désensorceler — Pour désensorceler: faire brûler une chandelle bénite sur le ventre de la personne ensorcelée.

— Faire bouillir des aiguilles plantées dans un peloton de laine, cela fait souffrir le "jeteux de sort" et l'oblige à venir demander ce qu'on lui veut.

Futur — Pour connaître le nom de son futur. On donne à trois des poiteaux de sa couchette le nom de trois de ses amoureux, et si dans la nuit on rêve à un autre nom ce sera celui de son futur époux.

Compter quarante chevaux blancs ou dix-huit chevaux noirs et le premier garçon qui entre ensuite, dans votre demeure, porte le nom de votre mari.

Pauvreté — Il ne faut pas balayer la place après le souper, car on restera pauvre.

Vendredi — Il faut commencer à sevrer un enfant le vendredi pour réussir.

— Se couper les ongles le vendredi ans y songer; chaneux. Si on le fait consciemment c'est de la peine p ur le dimanche.

Futur — [Pour le voir en rêve]. Placer au moment du coucher sous son oreiller, un morceau de gâteau offert à une mariée, fait rêver à son futur, dans la nuit qui suit...

— Si deux amies, couchant dans le même lit, s'attachent l'une à l'autre le gros ortiel, elles rêveront à leurs futurs... évidemment si elle parvient à dormir!

— Si on compte les ouvertures d'une maison dans laquelle on couche pour la première fois, on voit son futur en rêve.

Futur — [Pour connaître son état de fortune]. Prendre une cuillerée de farine, une de sel et une d'eau; mélanger le tout et en faire une galette qu'on mange, au coucher, dans le plus grand silence. Si vous devez vous marier, celui qui sera votre mari viendra vous porter [en rêve, bien entendu] un verre plein d'eau, s'il est riche; et toute une chaudière d'eau, s'il est pauvre!

Mariage — Toutes les compagnes d'une future épouse qui peuvent mettre un de leurs cheveux dans quelque une des coutures de la robe de noce, trouvent à se marier dans l'année.

— On peut annuler son mariage en lisant, à rebours, vis-à-vis la porte de sa maison où sa femme demeure, une copie de son acte de mariage; c'est-à-dire en commençant par le dernier mot et en finissant par le premier. Ceci a été fait il y a quelques années, et l'individu, un esprit simple, se croyait "démarié", suivant son expression.

Pêche — Il ne faut pas saerer pendant qu'on pêche, cela fait fuir les poissons, car ils ont le blasphème en horreur!

Température — La température des douze mois de l'année est identique à celle des douze jours qui se sont précédemment écoulés du 25 décembre au 5 janvier. La température du mois de janvier est réglée par celle du 25 décembre et ainsi de suite; cette période de temps se nomme les ajets.

— Porter sur soi de la cire à chatcher ou des pommes de terre pour se guérir de certains maux, est une coutume pratiquée par des personnes bien posées.

Est-ce à dire pour cela que nous fassions pire que les races les plus avancées? Nullement. Aucun peuple n'a échappé aux croyances absurdes et inexplicables.

De nos jours même, il existe partout des tireuses de cartes, des astrologues, des chiromanciens, des charlatans, qui sont professionnels, ont baretus et touchent des honoraires! Ne sont-ils pas les sorciers; et les devins de jadis sous un travestissement? Ignore-t-on que les bijoutiers vendent couramment des joyaux portebonheur des amulette, etc: qui préservent des maléfices??

Ainsi que nous le suggère l'auteur de plusieurs études sur notre folklore canadien, ne laissons pas tomber dans l'oubli complet tant au point de vue archéologique qu'historique, les vieilles coutumes de chez nous, les naïves chansons, les traits de mœurs si pittoresques, les vieux chants religieux si émouvants dans leur naïve simplicité. Il s'en dégage un charme exquis, qui prend source dans notre culture française, à la fois spirituelle et gaie, imprégnée de croyances religieuses profondes, et de cet art extraordinaire et merveilleux qui se nomme: magie et d'où découlent spontanément les superstitions, les enchantements, les guérisons subites, qui trompent si facilement la crédulité populaire.

Ces superstitions sont souvent une déviation du sentiment religieux, et on en retracé les effets chez les peuples les plus reculé.

MARISE

Saint-Jérôme, le 19 janvier 1931.

LA PLUS FORTE ANNEE DU THE SALADA

A la conférence annuelle de ventes tenue au Royal York, à Toronto M. Arthur M. Wilson, secrétaire-trésorier de la compagnie, a déclaré que malgré que 1930 fut une année de dépression générale, les ventes du thé "Salada" ont augmenté prodigieusement et furent les plus considérables que la compagnie ait jamais faites.

LE RAPPORT DE L'HONORABLE ATHANASE DAVID

LE SECRETAIRE PROVINCIAL DEPOSE SON RAPPORT SUR LA TABLE DE LA CHAMBRE

ASSISTANCE PUBLIQUE Le rapport du secrétaire et registraire de la province de Québec (qui vient d'être déposé sur la table de la Chambre, à Québec, porte les mêmes titres; la modification n'est que dans les détails. Quiconque fait profession d'être renseigné trouvera là une mine comode et complète.

Le chapitre indiquant les subventions accordées, chaque année, aux institutions reconnues d'assistance publique, depuis le 1er septembre 1921 jusqu'au 30 juin 1930, est, à coup sûr, l'un des plus intéressants. Notons au hasard, qu'en 1921-1922, le gouvernement n'accordait en subventions que \$327,665.61; en 1929-1930, la somme atteint \$2,738,608.70, (ce qui forme le total de \$13,270,761.70 depuis l'adoption de la loi d'assistance publique).

Mais à côté de ces chiffres, qui n'ont rien de rassurant, apparaissent d'autres chiffres sombres et lugubres; les chiffres de la population des asiles d'aliénés, des écoles de réforme. Inutile de recourir aux détails. Disons que, pour chacun des douze mois de l'année 1929-1930 (couvrant la période de juillet 1929 à juin 1930), la population des sept asiles d'aliénés a été, en moyenne de 7,000. Celle des cinq écoles de réforme fut de 509.

Il y a les chiffres de cinq écoles d'industrie (chiffres rassurants eux-là); la fréquentation moyenne a été de 2,700.

Le rapport contient d'autres détails intéressants; le rapport de l'institut vaccino-gène provincial, par exemple. Le Dr F. A. Leduc, directeur de l'Institut vaccinal de Montréal, inc., souligne que durant l'année, 62,000 vaccins furent fabriqués, dont 15,000 réservés en cas d'épidémie.

Au chapitre de l'enseignement, les faits suivants sont à souligner:

A l'école Polytechnique de Montréal, un laboratoire d'hydraulique a été créé. L'école a pris, durant l'année, une décision importante au sujet de l'orientation à donner au programme d'enseignement. La section de chimie industrielle (créée en 1917) est remplacée par une sixième année d'études post-universitaires conduisant au même diplôme d'ingénieur-chimiste. Concernant l'école Technique, le rapport du directeur de cet enseignement dans la province déclara qu'il va falloir créer de nouveaux centres pour les cours du soir à Montréal, car l'école Technique de Montréal est devenue trop petite, et les distances sont tellement grandes que bon nombre de jeunes gens et d'ouvriers se voient refuser les avantages d'une instruction nécessaire.

NOUVELLES DE SAINTE-ADELE

— M. Guy Clermont est de retour d'un voyage à Mont-Laurier.

— M. et Mme Wilfrid Granger sont de retour d'un voyage à Montréal où ils ont visité leurs parents et amis. Ils ont fait un heureux voyage.

— M. P. Bertrand a passé quelques jours à Saint-Jérôme chez son frère, dangereusement malade.

— Vendredi dernier, M. E. F. Marchand, gérant de la Gatineau, réunissait les employés de Saint-Jérôme, de Sainte-Adèle et de Saint-Jovite au bureau de la Gatineau. Plusieurs questions furent traitées, et en particulier, celles des accidents. Nombre de conseils furent donnés à ce sujet. M. Marchand est heureux de féliciter les employés, car depuis quatre ans les accidents ont été plus rares que dans le passé.

LAC MERCIER

— La semaine dernière, M. l'abbé C. H. Deslauriers curé de la paroisse, se rendait à Montréal par affaires.

— A une assemblée de franc-tenanciers de la paroisse, M. Philippe Lapointe a été nommé marguillier en remplacement de M. Nap. Saint-Germain sortant de charge.

— Ces jours derniers, M. F. D. Barrette est allé à Montréal en voyage d'affaires.

— M. Jos. Meilleur était de passage à Sainte-Agathe, ces jours derniers pour assister aux funérailles de M. Jos. Lacroix.

— Dimanche dernier, M. et Mme P. A. Barbe recevaient à une partie de cartes, un groupe d'amis. Etaient présents: MM. et Mmes F. D. Barrette, Adélaïde Richer, Albert Binette, Alphonse Fleurant, et F. Bédard.

— Au cours de la veillée, un bon goûter fut servi, après quoi, tous se retirèrent emportant un agréable souvenir de cette soirée.

— M. et Mme Alfred Boudrias de Nominique, ont passé quelques jours chez M. et Mme François Sigouin.

LUTTE ET BOXE

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nous reprendrons nos séances de lutte et boxe que nous avions interrompues pour le temps des fêtes. Nous donnerons une séance à toutes les deux semaines comme par le passé, et nous espérons que le public nous encouragera autant pour la nouvelle saison qu'il l'a fait pour la saison dernière. L'ouverture, cette année, se fera le 24 janvier 1931, au même endroit, à la salle Léonard, rue Saint-Georges.

Un programme de tout premier choix a été préparé pour la circonstance, y compris deux lutteurs et un boxeur de Saint-Jérôme contre des hommes de Granby Lacolle et Québec. Qu'il nous suffise de dire que des hommes tels que Filiatrault, Saint-Louis, Lefebvre et Pominville rencontreront quelques-uns des meilleurs hommes de la province dans leurs classes respectives.

Comme lever de rideau, nous aurons: — Hector Filiatrault, de St-Jérôme, contre Heelor Martin, de Granby, dans une lutte de vingt minutes ou une chute. Il sera certainement intéressant de voir ces deux types-là à l'oeuvre, car ils sont très forts tous les deux.

La deuxième rencontre se fera entre Paul Lefebvre, dont la réputation n'est plus à faire, et Armand Chevalier, le petit phénomène qui a tenu tête à Pominville lors de la dernière séance. On ne devrait pas manquer cette lutte, qui à elle seule vaudra certainement plus que le prix d'admission; — La rencontre semi-finale qui mettra aux prises Oscar Saint-Louis, de St-Jérôme, contre Frank Guay, de Lacolle, sera un combat sensationnel. Saint-Louis qui a été toute une révélation depuis qu'il pratique la boxe, a fait des merveilles, et en très peu de temps; son dernier combat l'a prouvé, alors qu'il a mis Bertrand de Joliette hors de combat en cinq rounds. Saint-Louis aura un adversaire digne de lui, le 24 au soir, dans la personne de Frank Guay, un ancien Franco-Américain résidant à présent à Lacolle. Guay nous arrive avec un beau record, ayant battu quelques-uns des meilleurs hommes de sa classe. Cette rencontre de boxe sera, sans contredit, la meilleure que nous ayons vue jusqu'à date. Il faudra se faire un devoir de venir encourager notre vaillant représentant de Saint-Jérôme, Oscar Saint-Louis;

La rencontre finale, qui sera certainement le clou de la soirée, sera entre le populaire Ernest Pominville, de Saint-Jérôme, qui n'a pas encore été battu dans sa classe et qui a su si bien représenter Saint-Jérôme dans le passé et qui s'efforcera de faire honneur à tous ses supporters le 24 au soir, contre Wilfrid Leduc. Ce dernier vient de Québec et on n'en dit que du bien. Tant qu'à son record, on dit qu'il est rempli de victoires. Son gérant nous informe qu'il ne tient pas à commenter le passé de son homme, il se contente de dire que l'avenir parlera par lui-même et que Leduc prouvera lui-même ses capacités, lorsqu'il rencontrera Pominville le 24 du courant.

Avec un tel programme, il devrait y avoir salle comble. Les organisateurs nous ont promis de nous donner des programmes de premier ordre, et celui du 24 prochain le prouvera certainement à tous ceux qui seront venus pour les encourager.

BATTEN LIMITED RAPID-GRIP LTD

SE FUSIONNENT

Il nous fait plaisir d'apprendre l'amalgamation de ces deux firmes puissantes de chériserie.

Le centre des activités de cette compagnie sera à Toronto, avec succursales à Montréal, Londres, Québec, Saint-Jean, Halifax et Windsor. Cette amalgamation est effective depuis le 1er janvier.

M. A. C. Batten était le président de la firme Batten Limited, et M. J. C. Palner, président de Rapid-Grip Limited.

LAC GAGNON

— Mlles Jeanne et Rose Champagne, institutrices de Sainte-Agathe, Mlle Lucienne Champagne institutrice du Lac Gagnon, ainsi que leurs frères et sœurs sont allés passer les vacances du jour de l'An chez leurs parents à Saint-Gabriel de Brandon.

— A l'occasion du nouvel an, M. Ludger Champagne recevait à une soirée ses parents et amis. Monsieur Cléophas Bastien, député libéral dans le comté Berthier, a daigné réhausser de sa présence, cette soirée mémorable.

Mlle Lucienne Champagne, institutrice, a été chargée de souhaiter la bienvenue à M. Cléophas Bastien.

M. Bastien a remercié en termes délicats, Mlle Champagne, ainsi que ses bons parents de leur bon accueil. Ensuite il y eut musique, chant et danse. Tous s'amuseront à qui mieux mieux.



"Donnez-nous notre Shredded Wheat avec du lait chaud ce matin" "Je sais ce que vous aimez, vous et les enfants, en ces froids matins d'hiver. C'est l'aliment le plus facile imaginable à préparer. Je réchauffe simplement les biscuits dans le four et je les couvre ensuite de lait chaud. Quelquefois j'y ajoute de la crème. Pour un déjeuner chaud et rassasiant et facilement digérable, il est celui que nous aimons tous le mieux." THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. SHREDDED WHEAT AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Les Canadiens apprécient un bon thé



Se vend le plus et toujours de plus en plus 'Frais des Plantations'

Advertisement for Melchers Canadian Gin. Includes a bottle of gin, a man with a hat, and text: "Halte-là!" "Les Canadiens sont là, s'écrie Baptiste avec enthousiasme. Il ne s'est jamais caché pour acclamer son club favori, non plus que son gin favori." "Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années." "10 onces \$1.10 26 onces \$2.55 - 40 onces \$3.65 MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal. Gin Canadien Melchers Croix d'Or"

Table with financial data for Banque Canadienne Nationale. Title: Situation au 29 novembre 1930. Subtitle: COMPTE PROFITS ET PERTES. Columns: Item, Amount. Rows include Dividendes, Fonds de pension, Impôts fédéraux, Versement au Trésorier, Solde créditeur au 29 novembre 1930, PASSIF (Billets de la Banque, Dépôts, Divers), Envers les actionnaires (Capital, réserve, etc.), ACTIF (Argent en caisse, Obligations, Prêts à demande, etc.).

La Page de la Famille

C'EST L'HIVER

Dédié à Ame d'Artiste, Longueuil

C'est l'hiver... Les flocons légers tournoient dans l'air comme un vol étourdi de papillons blancs qui ne savent où se poser... Et le vent terrible les pousse, à son caprice, sur les arbres, sur les toits... Et le soleil, quand tout est calme, les change en diamants, et la robe blanche des champs devient une robe de bal...

C'est l'hiver... Sur les routes, les voitures filent en coup de vent... Le cheval est fringant; il secoue ses grelots, ses narines hument la brise avec volupté, il court, joyeux, soulevant sous ses pieds la neige durcie sentant que dans le berlot qu'il traîne, sous les couvertures, gazonillent des petits...

C'est l'hiver... Soirées de famille, gais quadrilles, couples qui voltigent, récents de chez nous au coin du feu... Et la bûche dans l'âtre sourit sous les baisers de la flamme qui se fait amoureuse... Là, deux cœurs causent d'avenir; ici, papa lit son journal, ici, maman tricote; et sur la peau de chevreuil, près de l'âtre ou du poêle, des enfants s'amuse et puis s'endorment...

C'est l'hiver... Jours tristes et monotones, où souffrent les pauvres, où les fleurs sont rares et rares les jardins parfumés, où les champs aveuglés dans leur manteau blanc se reposent de la charrie, où les lazes dorment docement, où les pauvres rids déserts se balancent sous le ciel gris... L'hiver, c'est la mélancolie qui glisse dans le cœur...

C'est l'hiver... Près du feu, penchés sur leur passé, des vieillards songent à leurs cheveux blanchis par les hivers... Tristement, ils refont leur existence, dans leur pensée pleine de souvenirs, et pesant le présent, ils ne voient que de la neige dehors et ne sentent que l'hiver dans leur cœur. Ils songent aux neiges de demain sous lesquelles, pour toujours, ils disparaîtront...

C'est l'hiver... Dehors, des jeunes passent en criant... Ils jonent à la guerre. Ils ont construit tout au

bout de la rue, une forteresse de neige. Je les regarde de loin, je souris de les voir, et pour un instant du moins, je tente de me rappeler les joies naïves des jours envolés.

CELIBER

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA CHALEUR DU SOLEIL

Flammarion a dit: "La chaleur émise par le soleil à chaque seconde, est égale à celle qui résulterait de la combustion de onze quadrillions, six cent mille milliards de tonnes de charbon de terre brûlant ensemble". Dans ces conditions, il est évident que ce qui brûle dans le soleil n'est pas un combustible connu. Un soleil fait de charbon serait éteint au bout de 5000 ans, et les savants ont évalué le grossier du soleil. On prétend qu'il existe et dure depuis des millions d'années. Un problème se pose. Où le soleil prend-il sa chaleur et comment se fait-il que même en la dépensant, il ne s'appauvrit pas? Ceci dépasse les limites de ma science, mais les astronomes déclarent que le soleil reçoit sans cesse des météorites qui tombent sur lui, sont portés à l'incandescence. Mais, y a-t-il dans l'espace une provision illimitée de météorites? Th. Moreux, un prêtre dont la science fait honneur à l'Eglise, dit que le soleil rayonne une quantité de chaleur dont nous ne recevons qu'une très petite fraction, car la chaleur totale du soleil suffirait à elle seule à faire fondre, en un quart d'heure, un bloc de glace du volume de la terre. Le reste de la chaleur va aux autres astres. Pour entretenir ce foyer, il faudrait que le soleil reçoit chaque jour 147 millions de tonnes de météorites. Mais la masse du soleil s'accroît, et l'année diminuerait sans cesse de longueur. L'opinion émise que les météorites entretiennent le soleil ne paraît pas acceptable. Cependant, les savants ont étudié la question avec succès, mais je préfère n'y pas toucher vu que je ferais faillite de mots à la seconde ligne.

UNE VISITE A LA LUNE

Un ingénieur français, relate les journaux, M. Robert Esnault-Pelterie, ingénieur aéronautique et inventeur de plusieurs dispositifs aéronautiques, projette d'aller visiter la lune à bord d'une fusée, mue par des

décharges gazeuses. Ce savant s'enfermerait dans cette fusée et serait projeté vers l'astre de la nuit. Cette fusée serait chargée de 19 tonnes d'explosifs, et chaque explosion pousserait la fusée de 12,000 pieds. Cet ingénieur a calculé la distance qui sépare la lune de la terre, et il prétend qu'il ne peut rater son coup. Comment reviendra-t-il? Il appert que sur ce point il n'en connaît rien. Croyant fermement que l'astre au pâle visage est habitée il demeurera là-bas et trouverait moyen de communiquer avec la terre. Quant à moi, je crois solidement que si jamais cette fusée est lancée dans l'espace avec notre savant, non seulement elle n'atteindra pas son but mais elle fera retomber notre homme quelque part sur la terre, peut-être au Canada. Et imaginez-vous dans quel état? Ce qui est pis, c'est que notre savant a un prêtre qui finance l'entreprise. Boileau avait raison de dire, il y a près de trois siècles: "Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire".

A PROPOS DE METEORITES

Un météorite est tombé dans l'Idaho, à l'ouest des Etats Unis, il y a un mois. Les savants américains font actuellement de grandes expériences sur lui. Un météorite est une masse rocheuse qui traverse l'atmosphère terrestre, avec une vitesse prodigieuse et lancée par une force inconnue, puis tombant à une grande vitesse, va s'enfoncer dans le sol, comme un boulet de canon. C'est un fragment détaché d'un astre qui, pour une raison inconnue, s'est brisé et dont les fragments se sont dispersés aux quatre vents de l'éther. D'où viennent-ils? Des autres astres. La vitesse énorme qui les anime, le frottement des couches d'air les portent à une très haute température lorsqu'ils arrivent dans l'atmosphère terrestre... si bien qu'ils nous semblent enflammés; ce sont eux qui nous apparaissent sous la forme d'étoiles filantes. En 1908, les habitants de la Sibérie virent apparaître dans le ciel une lueur effroyable, et quelques minutes plus tard, un bruit assourdissant se faisait entendre dans le lointain, ressemblant à celui d'une immense canonnade. Une expédition fut organisée aux frais du gouvernement russe. Il en a résulté ceci: le météorite n'est pas tombé en un seul bloc, il s'est brisé et éparpillé. Pour des milles et des milles, la forêt est abattue et détruite, les rochers fendus, des lacs entiers remplis, le sol labouré et éventré. Un tron immense, rempli d'eau, semble être le lieu où s'est effondré la partie majeure du météorite. D'après les recherches faites, on suppose que ce météorite est formé de fer et de platine. Les morceaux les plus petits auraient un poids de 160 tonnes. En 1922 eut lieu une expédition, une autre en 1928, et celle de 1931 apportera les derniers secrets sur ce bolide. Celui qui est tombé aux Etats Unis n'est pas considérable, mais les savants y apportent un grand intérêt. Qui nous dit maintenant que les grosses roches que nous voyons au flanc de nos collines laurentiennes, ne viennent pas de quelque astre éloigné, tombées il y a longtemps avant que le pays ne fut peuplé.

CELIBER

La durée normale de la vie humaine est d'un siècle. Peu d'hommes, il est vrai atteignent ce terme. C'est que bien peu font ce qu'il faut pour y parvenir. Avec nos moeurs, nos passions, nos vices, l'homme ne meurt pas, il se tue.

Flourens

M. LEON MASSON

Je suis allé à Sainte Marguerite, à la fin de la semaine dernière. J'y vais avec d'autant plus de plaisir que j'admire ce coin du Nord où Dieu a été, je dirais, particulièrement prodigue. Dans la belle saison, le paysage y est d'un cachet exquis. Village soquet, au flanc d'une colline, construit sur les rives d'un lac merveilleux, il a ce don d'impressionner. Et puis, j'y compte plusieurs amis, de très intimes et quelques-uns que je ne connais pas du tout mais dont je sens la chaleur et solide estime. En hiver, Sainte-Marguerite a aussi ses charmes. Ils sont peut-être moins variés, mais il en existe certains qui pour le cœur épris de la nature sont toute une félicité.

Il me fallait de plus serrer la main à mon ami Monsieur Léon Masson. Elu maire par acclamation, la semaine dernière, je me devais de le féliciter. Je ne fus pas le seul, je veux le croire, car au-delà de cent électeurs, par une requête spéciale, le réclamaient à la mairie. Depuis plusieurs années, M. Lacasse avait occupé ce poste, mais âgé maintenant, moins actif et d'ailleurs quelque peu malade, il n'était que de mise qu'il se retirât. Etre maire d'une municipalité n'est pas une position lucrative. On y dépense d'autre part sa santé, du temps qu'on pourrait consacrer à ses propres affaires, et plus souvent qu'autrement, de son propre argent. Qu'en retire-t-on? Ordinairement, l'ingratitude. Un certain petit groupe, toujours le même, s'est efforcé cependant de faire la lutte à M. Masson, mais ce clan composé d'hommes qui pourraient être intelligents s'ils avaient l'intelligence d'y penser, a dû s'avouer vaincu et rebrousser chemin. Ces quelques adversaires — pourquoi ne pas le dire? — conservateurs en politique, mais conservateurs très peu recommandables sont les mêmes qui un matin de novembre dernier, parcouraient les rangs de Sainte-Marguerite, déclarant aux cultivateurs que l'assemblée de l'honorable L.-A. David, annoncée pour le soir, était remise à plus tard. Travaillant dans l'ombre, car ceux qui font mal se cachent, ils ont tout fait depuis quelques années, pour nuire au développement de Sainte-Marguerite. J'admire ceux qui sincèrement ont une opinion politique, même contraire à la mienne qui est libérale, mais ceux qui, dans un intérêt purement politique, nuisent au progrès de leur propre municipalité je les condamne tout simple ment. Ces adversaires voient tellement bien qu'ils ont tout fait pour empêcher Sainte-Marguerite d'obtenir des octrois, mais le nouveau maire qui a de la poigne — et ils le savent à l'heure présente — va faire en deux ans un travail si immense qu'on ne s'y reconnaîtra plus. Il y a certains membres dans ce conseil qui, hommes publics, devraient oublier leurs intérêts privés, mais qui — et c'est un tort — les font constamment dominer.

M. Masson habite Sainte-Marguerite. Son bureau d'affaires est à Montréal. La route qui conduit chez lui est de première qualité, mais il sait que la majorité des routes de la paroisse, ne sont pas faites; que si elles étaient construites, le tourisme qui est la vie de Sainte-Marguerite, ce qui est un fait, serait plus nombreux; qu'il y a certains laes qu'il faut ouvrir aux touristes; certains tronçons de route qu'il faut améliorer. Je n'hésite pas à le dire: Sainte-Marguerite est un endroit touristique de haute qualité, mais le jour où seront améliorées les routes qui conduisent au comté de Montcalm, à Saint-Lucie ou à certains laes avoisinants, le nombre des touristes pourra peut-être devenir cinq fois plus considérable. Malgré certaines têtes qui feront de l'opposition mais qui mordront la poussière, M. Masson secondé par plusieurs conseillers bien pensants — ne disons pas tous, ce serait faire erreur! — va mettre à la page le joli coin de Sainte-Marguerite.

M. Masson est jeune; il n'a que trente-quatre ans. De plus, il est actif, ce qui est bien. Il réside à Sainte-Marguerite depuis 27 ans et connaît le pays. Sa famille y habite depuis soixante-quinze ans. Il est de la firme Gauthier, Panet-Raymond et Masson, courtiers-banquiers. Il est dans la finance, en relation avec beaucoup de gens, détail important. Il est le petit-fils de l'honorable L. R. Masson, ministre de la milice dans le cabinet de Sir John McDonald et lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Administrateur de la succession — une des plus importantes qui soient — de son arrière grand-père l'honorable Joseph Masson, conseiller législatif, de Terrebonne, il est de plus secrétaire-trésorier de "Aviation Investments Corporation" et directeur de Jules Thibodeau et Cie.

Son programme est très simple: faire du bien à la municipalité. En fera-t-il? Je dis: beaucoup. Sa jeunesse, son activité, ses talents, son expérience dans les affaires contribueront à son succès. S'il a pu, n'étant pas maire, obtenir pour Sainte-Marguerite certaines améliorations, qu'obtiendra-t-il, l'étant?

L'avenir est aux jeunes. Il faut leur faire place. Autrefois, c'était été privilège d'être maire à trente-quatre ans... Aujourd'hui, il faut du sang nouveau, du bon sang de jeune. Et cela ne doit pas fâcher les plus âgés: ils sont venus à une époque tranquille où fumer la pipe au coin

du feu était de mise, mais l'évolution, le progrès, la soif de développement que la grande guerre a fait naître, ont forcé pour ainsi dire le "travail à travailler". Il faut suivre l'évolution pour réussir, changer ses méthodes, se mettre au courant des nouveaux procédés, désemparer ses activités, se fatiguer et ne jamais abdiquer. Il faut aussi livrer bataille. Jeune, je l'aime. J'ai combattu et je combattrai dorénavant, et cela ouvertement. A quoi sert de cacher son opinion quand on la porte dans le cœur? M. Masson ne craint pas les deux ou trois adversaires qu'il se connaît: demain, la poussière que soulèveront sur les nouvelles routes les nombreuses automobiles, les ensevelira dans l'oubli ou docement ils se reposeront de leurs coups de dent ratés.

Lionel BERTRAND

DANS LE JARDIN DES PENSEES

Le hasard, c'est l'homme d'affaires du Bon Dieu.

Henri Murger

L'honneur est un vieux saint dont on ne chôme plus la fête.

Régnier

Les rêves les plus beaux de la jeunesse ne mentent pas toujours.

Bourget

La vie est un balancier oscillant entre une larme et un sourire.

Lord Byron

On aime à la grandeur de son âme.

Victor Hugo

La douleur est une culture.

Shakespeare

Aujourd'hui, une conscience, c'est comme les gants de Suède, ça se porte sale.

François Coppée

Au soleil des vingt-ans, le courage est la vertu des jeunes.

Murger

BACK-BUSH

Dernièrement, eurent lieu à Back-Bush, chez M. Léo Breen, deux soirées.

Un grand nombre d'amis s'étaient réunis chez M. Breen. Il y eut chant, musique et danse.

Mme Breen avec beaucoup de grâce et de gaieté servit à ses invités un excellent goûter.

Etaient présents à ces soirées: M. et Mme Jos. Collette et leurs enfants, MM. et Mmes David Brière, Edouard Lamarche, Mme J. Dubois, ses filles Lucienne et Gerorgette Miles Hé-Rne, Dorine Brière, Berthe et Aline Lamarche, Alma Renaud, Germaine, Alvina Deschatelets, Albertine Lalande, Alexandrine Monette, Laurette, Cécile Beauchamp, Laurette Aubin, Thérèse et Berthe Charbonneau, M. et R. Lapointe, Juliette, Gerorgette Trudeau, Dorina Dufour, M. Adlard Lacasse, Charles Saint-Aubin, Philippe Lamarche, Harry Green Harmond Green, Rolland Aubin, Gilbert Smith, Fernand, Euclide, Lorenzo, Beau-champ, Armand Trudeau, Lorenzo Lapointe, Victor Lapointe, Jos. Lorrain, Esdras Deschatelets, Eugène, Hector, Alexis Lalande M. et Mme John Freen, M. A. Boul, Pascal Clavel, M. et Mme Z. Lamarche.

AUCUNE BANQUE N'A FAILLI AU CANADA EN 1930

800 FAILLITES AUX ETATS-UNIS. SUPERIORITE DE NOTRE SYSTEME BANCAIRE LES SUCCURSALES

La position comparative heureuse dont jouissent les Canadiens par suite du système bancaire du Dominion durant la dépression économique actuelle, fait le sujet de commentaires aux Etats-Unis. En somme la situation est comme suit: En 1930, environ 800 banques ont fait faillite aux Etats-Unis. Au Canada, il y a 11 banques et aux Etats-Unis plusieurs milliers. Le Canada a un système bancaire à succursales et les Etats-Unis un système de banques indépendantes. Les uns des autres. Depuis quelques temps, le contrôle de la circulation des monnaies, John-W. Pole, a préconisé un changement des lois fédérales qui permettrait aux Etats-Unis de profiter des

avantages d'un système bancaire à succursales.

LES OBJECTIONS

L'opposition à pareil système est cependant puissante aux Etats-Unis. Dans les milieux agricoles, par exemple, la tendance est fortement à observer Fred Branekman, représentant à Washington de la National Grange, la plus vieille association agricole aux Etats-Unis, qui compte 800,000 membres, le dernier veut pouvoir transiger personnellement avec son banquier.

"Il veut, dit M. Branekman, pouvoir aller le trouver et lui dire: "Arthur, j'ai 200 chèbres à soigner, et je veux de l'argent pour les soigner". Par ailleurs, le New-York Times fait les commentaires suivants sur les avantages du système bancaire à succursales en vogue au Canada: "Mais le système canadien... donne quatre bénéfices qui forment le véritable objectif des banques: Créer une monnaie sûre, libre, facilement convertible; fonctionner de façon à répartir de l'argent par tout le pays, afin d'uniformiser les taux d'intérêts; fournir des prêts légitimes en tout temps et garantir l'argent du dépôtant."

Pour \$200... Pouvez-vous trouver la pareille?

Pour \$200 placés chaque année un jeune homme peut, grâce à la Sun Life Assurance Company of Canada, capitaliser la force de sa jeunesse et prendre de sages précautions en vue de son avenir.

3 Grands Avantages

1. MAINTENANT — Une Protection Immédiate de \$10,000

2. DANS QUELQUES ANNÉES — Une Assurance Libérée de \$10,000 gagnant des Dividendes,

3. AU MILIEU DE LA VIE — \$10,000 comptant.

Il peut assurer à ceux qui dépendent de lui une protection immédiate de \$10,000, s'augmentant annuellement ensuite par l'accumulation des dividendes. Ce patrimoine de \$10,000 est créé instantanément par votre premier paiement. L'assuré obtient ainsi protection complète pour sa famille à un taux minimum au moment où cette protection est son besoin le plus urgent.

Au bout de quelques années il peut cesser ses paiements, prendre une police libérée de \$10,000 et ensuite recevoir des dividendes réguliers jusqu'à sa mort, moment auquel le capital entier de \$10,000 sera payé à ceux qui dépendaient de lui.

Au milieu de sa vie (s'il n'a pas choisi le plan précédent) la police arrive à maturité comme une dotation de \$10,000, lui remboursant ainsi une somme dépassant de beaucoup le total des primes payées. Le règlement de ce placement a lieu au moment où l'entretien de sa famille et ses besoins personnels sont devenus plus importants que la protection.

La police ci-dessus, comme toutes les polices de la Sun Life, quand elle arrive à maturité, peut être réglée par des versements mensuels s'étendant sur un certain nombre d'années, au lieu d'une somme globale.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SIÈGE SOCIAL MONTREAL
Pour d'autres détails remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste.
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, Montréal, Canada.
Je suis intéressé par votre plan d'assurance "\$200 par an". Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan indiqué dans votre annonce du... (Nom du journal) Adresse (Rue)... (Ville)

ELECTIONS MUNICIPALES

SAINT-ADELE VILLAGE

M. Dr Poirier, maire, M. Emile Richer, conseiller, élus par acclamation. M. W. Monette, conseiller, remplaçant M. Magloire Desjardins, et M. Jos. Durpenigny, remplaçant M. Emile Dubé.

SAINT-ADELE PAROISSE

M. Georges Legault, maire, MM. J. Gagnon, Honoré De jardins et Adolphe Cloutier, conseillers. Tous élus par acclamation. Nos meilleures félicitations à M. G. Legault, maire depuis nombre d'années, ainsi qu'à MM. les conseillers.

BREBEUF

M. Joseph Coupal a été élu maire par acclamation, pour le septième terme. M. Coupal a reçu à cette occasion plusieurs télégrammes et plusieurs lettres de félicitations. MM. Joseph Doré, Aldéric Lauzon, Julien Labelle ont aussi été élus conseillers par acclamation.

SAINT-ANNE DU LAC

M. Médéric Courtois fut élu maire, par acclamation pour un troisième terme.

SAINT-JOVITE VILLAGE

M. Georges Dury a été élu maire de Saint-Jovite village remportant la victoire par une faible majorité sur son adversaire M. Georges Meilleur.

SAINT-REMI D'AMHERST

M. J.-C. McLaughlin, maire, ainsi que les conseillers J.-E. Saint-Louis, J.-E. Sanselgrin et Ernest Boyce ont été élus par acclamation.

VAL-MORIN VILLAGE

M. Tanerède Legault a été élu maire de Val-Morin, par acclamation. Ainsi que MM. Fidèle Ouellette, Joseph Loas père et Aimé Viau.

SAINT-FAUSTIN STATION

M. Henri Gareau a été élu maire par acclamation ainsi que les trois conseillers sortant de charge, MM. Joseph Giroux, Ernest Malboeuf et Denis Legault.

SAINT-HIPPOLYTE

M. Alphonse Desjardins a été élu maire contre son adversaire M. Joseph Goyer, après une lutte vivement contestée. Les conseillers sortant de charge ont aussi été élus.

SAINT-FAUSTIN VILLAGE

M. Frédéric Sigouin, maire MM. Prime Thidel, Zéphir Fleurant et Aldéric Narbonne, tous élus par acclamation.

SAINT-JEROME PAROISSE

M. Wilfrid Rochon a été élu maire pour un troisième terme, par acclamation. MM. I. Paquin, Wilfrid Guay et Wilfrid Desjardins, ex-démissionnaire; tous par acclamation.

SAINT-SAUVEUR VILLAGE

M. J. Chevalier, notaire, élu par acclamation ainsi que les trois conseillers sortant de charge, MM. Anthime Filion, Clovis Desjardins et Edmond Desjardins.

TERREBONNE PAROISSE

M. Athanase Comtois a été élu maire de la paroisse de Terrebonne, par une grosse majorité.

VILLAGE PREVOST

M. L.-M. Morin, maire, MM. Emile Beaulne, Zénon Cyr Honorat Gladu ont été élus par acclamation.

LAC DES ECORCES

Mardi dernier, avait lieu l'élection du maire et de trois conseillers sortant de charge. Ont été élus: M. J.-E. Brosseau, maire, MM. Thomas Godin, Charles-A. McGuire et Adolphe Lortie.

VAL-DAVID

M. Léonidas Dufresne, marchand, élu maire par acclamation pour un sixième terme; MM. Delphis Beaulne, cultivateur et Henri Brisebois, contre-maître au C. P. R., élus pour un sixième terme; M. Albert Leroux industriel, élu conseiller pour un premier terme.

PIEDMONT

Les dernières élections municipales ont donné le résultat suivant: M. Joseph Gagnés, maire, et MM. Alciède Trudeau, Donat Léonard et Rodolphe Forget, conseillers.

SAINT-ANNE DES PLAINES

Aux dernières élections municipales, M. Zénon Guénette a été élu maire et M. Zénon Racine conseiller. Les autres conseillers sont MM. Joseph Forget, Moïse Nantel, Ferrier Pilon, Orlène Léveillé, Orlène Chamoun.

SAINT-SOPHIE

Aux élections municipales de lundi, M. Daniel Smith a été élu maire, MM. Delphis Dufour, Jos. Therrien et Pascal Clavel ont été élus conseillers. Les autres membres du conseil sont MM. Art. Pauzé, Georges Burns et Omer Allard.

NEW-GLASGOW

Nous avons eu nos élections municipales lundi dernier. Le conseil est composé de M. James Harecourt, maire; MM. Alfred Bernard, W. Harecourt, J. Norris, R. Papineau, C. Sanscartier et G. Gratton.

Jugements importants

L'honorable Juge Loranger vient de rendre un jugement important intéressant la Municipalité de Sainte-Marguerite: Il y a deux ans, la Municipalité poursuivait son ancien secrétaire, Cyprien Lahaie et lui réclamait une somme de \$2700.00 pour reliquat de comptabilité et en vertu d'une action hypothécaire.

L'enquête en cette cause a duré plusieurs jours afin de permettre à des experts comptables: MM. Joubert et Pelletier, d'examiner tous les livres de la Municipalité et de vérifier le rapport fait avant l'institution de l'action par le comptable de la Municipalité, M. Poirier, de Waterloo, sur les conclusions duquel l'action avait été basée.

Le comptable Pelletier, dernier expert de la cour, avait fait un rapport favorable à la Corporation et avait déclaré spécialement qu'entre les deux rapports Poirier et Joubert, il n'y avait pas hésité et que la cour devait accepter celui du comptable de la Municipalité. La Cour tout en exprimant l'opinion qu'il n'y avait sans doute pas de mauvaise foi, de la part du secrétaire Lahaie, mais plutôt négligence dans la tenue de ses livres, se basant en plus sur la preuve, l'acte hypothécaire du secrétaire lui-même, a maintenu l'action jusqu'à concurrence de \$2400.00, déclarant certains immeubles du défendeur hypothéqués en faveur de la Municipalité pour la garantie du montant du reliquat. M. J. P. Bélar, C. R. de Saint-Jérôme, représentait la copropriété demanderesse avec Me L. E. Beaulieu, C. R., de Montréal, comme Conseil.

A LA COUR D'APPEL

Les Juges de la Cour d'Appel viennent de confirmer à l'unanimité, le 14 janvier 1931, le verdict rendu par le petit jury, au terme des Assises criminelles de Saint-Jérôme de 1930, dans la cause du Roi vs Lavigneur, accusé d'homicide involontaire. Lavigneur devra donc maintenant satisfaire à la condamnation. Il a été condamné à neuf mois de prison.

M. L.-H. DESJARDINS A ETE REELU MAIRE DE TERREBONNE

M. L.-H. Desjardins, maire de Terrebonne, depuis si longtemps que la date nous échappe, a été de nouveau élu maire de la ville de Terrebonne, lundi, et cela par acclamation. M. Desjardins qui porte avec un vigoureux toute fraîche ses soixante-dix ans avait décidé de ne plus briguer les suffrages, mais sous la pression générale de tous les électeurs de Terrebonne, il a cédé et s'est présenté à nouveau. Inutile d'ajouter qu'il n'eût pas d'adversaire à la nomination car on sait ce qu'il a fait, ce qu'il a été dans le passé et de quelle estime il jouit parmi les siens.

Probe, honnête, consciencieux, de progrès, actif, droit, sincère: sa vie publique est sans tâches et remplie par ailleurs de toute une série de bonnes actions. Nous le félicitons de grand coeur, et nous nous associons aux hommages qu'il a reçus lors d'une fête en son honneur, mardi soir, à Terrebonne.

M. A. COMTOIS

M. Athanase Comtois, fabricant de beurre à Terrebonne, a été élu maire de la paroisse de Terrebonne, par une écrasante majorité sur son adversaire M. Henri Laeasse.

M. Comtois est une personnalité dans la vie du sud du comté. Dans la quarantaine seulement, il s'est toujours occupé de questions municipales, et ceux qui connaissent son activité savent quel maire il fera. Actif au possible, la paroisse de Terrebonne trouvera en lui un représentant dévoué, progressif, voulant le progrès et l'imposant. Nous lui souhaitons plein succès et lui offrons nos sincères félicitations.

ST-FAUSTIN STATION

Ces jours derniers, M. et Mme Philias Desjardins recevaient à un souper, un groupe de parents et d'amis. Les invités étaient: M. et Mme Odilon Desjardins, et leur fils Jean, M. et Mme Eddy Levers et leur fils Marcel, M. et Mme Alfred Desjardins et leur fille Marie, MM. Albert et Lucien Desjardins, Mlle Jeannette Desjardins, M. et Mme Eugène Dincler, M. M. Treflé Desjardins, MM. et Mmes Joseph Mantha, Arthur Doré, Nap. Desjardins, Joseph Giroux, M. et Mme Perron de Montréal, MM. et Mmes Elie Desjardins, Alias Desjardins, Jérôme Desjardins, Nap. Desjardins, M. et Mme Plante, et Bertha Desjardins, MM. Adrien et Edouard Desjardins, Victor Mantha, Ernest Desjardins, Wilbrod Doré, Adrien Perron, Mlle Lucienne Mantha, So-lange Desjardins, Béatrice Desjardins, Simonne Poirier, Yvette Poirier, Alma Saint-Jacques, Germaine Fleurent, MM. Gaston Giroux, Willie Millette, Blanche et Irène Desjardins, MM. Victor Desjardins, L. Poirier, M. et Mme Patrick Desjardins. Il y eut musique, chant et danse. La soirée fut très gaie. Les invités en gardent un bon souvenir.

SAINT-SOPHIE

Dimanche dernier, M. et Mme Jos. Desjardins recevaient à un souper. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Frédéric Béllise, Gaetan Therrien, MM. Rodrigue Lapin, Armand Béllise, Maurice Alarie, Mlle Antoinette Béllise, Mme David Gascon de Saint-Jovier, MM. Zéphir Béllise, Charles-Auguste Beauchamp, Mlle Ida Dion, M. et Mme Edouard Robert de Saint-Jérôme, MM. David et Raymond Gascon, et Mlle Marie-Anne Gascon de Saint-Jovier, M. Jules Beauchamp et plusieurs autres. Il y eut chant et musique. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Ces jours derniers, Mlle Yvonne Plamondon était de passage chez ses parents à New Glasgow.

Mlle Laura Desjardins de Montréal, était en vacances pour quelques jours chez ses parents.

Jeudi dernier, Mlles Laurette, Yvette et M. Rolland Aubin, Mlle Rolande Lapointe de Saint-Jovier, Mlle Anita Desjardins allaient rendre visite à Mlle Sylvia Racine, institutrice. La soirée fut des plus agréables. Mmo David Gascon, de Saint-Jovier, passera l'hiver chez sa fille, Mme Jos. Desjardins.

VAL-MORIN

M. T. Legault, maire, a ouvert sa maison de pension, et elle est déjà fréquentée par plusieurs skieurs dont les membres du club Kennedy. On s'attend de voir augmenter le nombre de visiteurs avant longtemps puisqu'ils se disent satisfaits. Attendons que Val-Morin soit plus connu et nous verrons nombreux amateurs de sport venir nous visiter. D'ailleurs il n'est pas de place plus avantageuse pour le ski et la raquette, vu nos pentes longues et vastes. Il y a du progrès déjà dans notre paroisse et espérons qu'il sera plus grand bientôt, puisque nous parlons de bâtir un amphithéâtre aux environs du Lac Raymond. D'autres maisons de pension et quelques propriétaires veulent se bâtir pour résider l'hiver et l'été. C'est bien à souhaiter que tout cela se réalise. Mais il nous manque une chose ce sont des vieillards dans notre village pour augmenter notre petit patrimoine, venir à la messe et le reste de la journée mettre leur ambition à remporter la partie de dames.

Nous avons eu nos élections municipales mercredi dernier. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. M. T. Legault, maire depuis la fondation de notre paroisse, a été élu par acclamation, ainsi que MM. Fidèle Ouellette, Joseph Loas père, et Aimé Viau élus conseillers par acclamation. A tous ces messieurs nous offrons nos plus sincères félicitations, et nous les encourageons à continuer comme dans le passé, vers l'accomplissement de leurs devoirs.

Jeudi dernier, M. T. Legault, maire, recevait à sa nouvelle demeure quelques-uns de ses amis qui venaient le féter à l'occasion de son nouveau terme. Parmi lesquels on remarquait: MM. et Mmes Frédéric Vanier, Isaac Bélar, Cléophas Bélar, Damien Marinier, Raoul Vendette, Donat Beauvais, Wilfrid Loas, Oscar Loas, Albert Vanier, Jean Vanier, Gérard Guindon, Odé Vendette, L. Vendette, Osear Bélar, Luc Vendette, L. Bélar, Henri Beauvais, Hervé Beauvais, Arthur Bélar, A. Beauvais, Henri Vendette, Mlles Irène Lapierre, Hermeline Loas, Bernadette Vanier, Marie-Rose Nadon, Cécile Vanier, Aurore Allard, Julie Vendette, Lucie Marinier, Annette Bélar, etc. Il y eut chant, musique, danse et de bonnes histoires. Dans un entracte, on a servi un excellent goûter. Tout le monde s'amusa ferme jusqu'aux petites heures remportant chacun un bon souvenir de cette soirée.

Dimanche le 23 courant, aura lieu une tête de nuit sur le versant de la côte (du cap) en arrière de l'église paroissiale. A cette occasion les organisateurs du Club Sportif de Sainte-Agathe sont à préparer un feu de joie, qui sera suivi d'un feu d'artifice. Au cours de cette soirée, il y aura glissade en tobogan et en skis. Vers les dix heures du soir, il y aura souper aux fêtes au Laurentide Inn suivi de danse. L'admission à ce souper sera de \$0.50. Le Club Sportif de Sainte-Agathe offre la bienvenue à tous.

Dimanche le 25 courant, aura lieu la deuxième course éliminatoire en skis (Cross Country), pour le championnat des Laurentides. Cette course aura lieu à deux heures de l'après-midi. La distance du parcours est de huit milles. Invitation est faite à tous les amateurs de skis de Val-Morin, Sainte-Adèle, Saint-Jérôme, et à tous les principaux clubs de Montréal. Peut-être que les clubs de Montréal croient que Sainte-Agathe ne possède que des coureurs de deuxième et de troisième classe, mais nous désirons leur faire remarquer que nos coureurs couvrent la distance de huit milles en cinquante minutes, soit une moyenne de six minutes et demie au mille. Nous espérons donc que parmi les concurrents de dimanche, nous aurons plusieurs coureurs d'en dehors de Sainte-Agathe.

Immédiatement après cette course, aura lieu la deuxième course éliminatoire (Cross Country) pour dames et demoiselles. Distance trois milles. Cette course est une éliminatoire pour la course finale devant avoir lieu vers les premiers jours de février pour le Championnat des Laurentides pour dames et demoiselles.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

Mardi, le 20 janvier, a eu lieu la deuxième assemblée régulière du conseil de la ville de Sainte-Agathe sous la présidence de son Honneur le Maire Louis-Etienne Parent, M. P., et des échevins Hormidas Molette, J.-Albert Fournelle, Georges Libouin, Prime Bellhumeur, J.-Albert Cloutier, Odilon Lortie et Jean-Marie Ménard. Après l'adoption des minutes de l'assemblée précédente et du rapport du comité des finances, il est décidé unanimement que le règlement pour venir en aide au chômage soit approuvé et que les travaux soient commencés immédiatement.

L'échevin Georges Libouin propose, appuyé par l'échevin Prime Bellhumeur, que l'engagement de tous les employés municipaux soit renouvelé avec le même salaire que l'an dernier. Les travaux à l'usine électrique sont presque terminés.

Dimanche, le 18 janvier courant, a eu lieu la course (Free for All) autour du Lac des Sables, sur une distance de huit milles. Cette course alla à huit concurrents, tous de Sainte-Agathe. Nous avons reçu la nouvelle que quelques coureurs devaient venir prendre part à cette course, mais ils ont brûlé par leur absence. Voici le classement détaillé des concurrents:

- 1er Thomas Gillespie 52.10
2e René Laramie 53.
3e Henri Gohier 54.10
4e Antoine Hamel 54.30
5e Richard Grignon 59.30
6e Rolland Gohier 1.02.05
7e G. Gillespie (X) 1.06.12
8e Richard Raymond 1.22.18
(X) G. Gillespie rendu au milieu de la course, a brisé son fermant, mais tout de même il a terminé la course quoique avec beaucoup de difficulté.

Les trois premiers arrivants reçurent de magnifiques coupes. De plus, Thomas Gillespie et René Laramie furent envoyés à Shawbridge pour participer à la course pour le championnat de la Province.

Immédiatement après cette course a eu lieu une autre course en skis pour garçons de 14 à 18 ans et dont voici le classement:

- 1er Claude Parent,
2e Gérard Cloutier,
3e Roméo Ouintet,
4e Georges Powell,
5e Alex Gillespie,
6e Rolland Gaudette,
7e Stanley Ferguson,
8e Yves-Henri Choquette,
9e Roger Aubry,
10e Rolland Gaudette.

Vendredi, le 23 courant, aura lieu une tête de nuit sur le versant de la côte (du cap) en arrière de l'église paroissiale. A cette occasion les organisateurs du Club Sportif de Sainte-Agathe sont à préparer un feu de joie, qui sera suivi d'un feu d'artifice. Au cours de cette soirée, il y aura glissade en tobogan et en skis. Vers les dix heures du soir, il y aura souper aux fêtes au Laurentide Inn suivi de danse. L'admission à ce souper sera de \$0.50. Le Club Sportif de Sainte-Agathe offre la bienvenue à tous.

Dimanche le 25 courant, aura lieu la deuxième course éliminatoire en skis (Cross Country), pour le championnat des Laurentides. Cette course aura lieu à deux heures de l'après-midi. La distance du parcours est de huit milles. Invitation est faite à tous les amateurs de skis de Val-Morin, Sainte-Adèle, Saint-Jérôme, et à tous les principaux clubs de Montréal. Peut-être que les clubs de Montréal croient que Sainte-Agathe ne possède que des coureurs de deuxième et de troisième classe, mais nous désirons leur faire remarquer que nos coureurs couvrent la distance de huit milles en cinquante minutes, soit une moyenne de six minutes et demie au mille. Nous espérons donc que parmi les concurrents de dimanche, nous aurons plusieurs coureurs d'en dehors de Sainte-Agathe.

Immédiatement après cette course, aura lieu la deuxième course éliminatoire (Cross Country) pour dames et demoiselles. Distance trois milles. Cette course est une éliminatoire pour la course finale devant avoir lieu vers les premiers jours de février pour le Championnat des Laurentides pour dames et demoiselles.

Avez-vous un logement à louer? Annoncez-le dans nos Petites Annonces.

LE SOIN DE VOTRE VUE
Pour goûter pleinement la lecture au foyer, il faut éviter la fatigue des yeux.
CONSULTATIONS: 10 hrs a. m. à 7 hrs p. m. Vendredi et Samedi exceptés.
FAITES-NOUS EXAMINER VOTRE VUE SANS RETARD
Institut d'Optique Ouimet
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
4228, rue St-Denis, près Rachel, Montréal

SAINT-LIN

Ces jours derniers, M. et Mme Joseph Deslongchamps recevaient à dîner, leurs parents et amis. Etaient présents: M. et Mme Wilfrid Papineau, de New-Glasgow; M. et Mme D. Deslongchamps, de Saint-Lin; M. et Mme Eugène Papineau, de Lachine; M. et Mme Emmanuel Papineau, de Saint-Jérôme; M. et Mme W. Latendresse, de Saint-Lin; M. et Mme Jos. Papineau, de Terrebonne; M. et Mme O. Desjardins, M. et Mme M. Raette, de Saint-Lin; M. et Mme Jules Gariépy, de Montréal; M. Lucien Roy, de Montréal; Mlle Alexina Papineau, de New-Glasgow; MM. Lucien et Emile Papineau, Mlles Lucienne et Gabrielle Papineau, de Lachine; M. Edmond Papineau, Mlle Valentine Arelhambault, Mlle Ovide Arelhambault, Mlle Marie-Laure Venues, MM. Venues, Mlle Bernadette Papineau, M. Albert Papineau, M. Eugène Latendresse, Mlle Cécile Latendresse, Mlles Jeannette et Léonne Papineau, M. Gérard Papineau, Mlle Agathe Gariépy, M. Jean-Paul Gariépy, M. Anatole Papineau, professeur à Montréal; Mme Roy, M. le professeur Julien Papineau et Mme J. Papineau de Montréal, MM. Noël et Adrien Papineau, Mlle Madeleine Raette, Mlle Monique Desjardins, Mlles Pauline, Cécile et Thérèse Papineau, M. H. Raette, MM. Wilfrid, Ernest et Laurent Papineau, Mlles Simonne et Cécile Papineau, Mlle Latendresse, Mlles Madeleine et Thérèse Papineau, MM. Paul, Jean et Joseph Papineau, M. et Mme Ernest Papineau, M. E. Latendresse, M. J. Desjardins.

La table était remplie de mets délicieux, les plus gourmets ont pu satisfaire leur appétit. Dans l'après-midi, le chant, les déclamations, jeux d'entrain se succédèrent. Tous se quittèrent heureux, emportant un bon souvenir du bon accueil qui leur fut fait.

SAINT-JOVITE

Dimanche dernier, le Club Royal de Saint-Jovite, Qué., recevait le C. P. R. Passager. La rondelle fut mise au jeu par M. l'honorable André Fauteux. Le Royal sortit victorieux de la rencontre par le score de 5 à 2. Sur six parties jouées cette saison, le Royal annula une partie et gagna les cinq autres.

NOMINIQUE

M. Albert Quevillon était en visite chez ses parents, ces jours-ci. M. Phidime Lapierre est venu passer quelques jours chez son beau-frère, M. Arthur Huot.

M. Victorin Charbonneau a reçu la visite de son fils le Dr Victor Charbonneau.

M. le Dr Mondor vient de faire sa première visite dans notre paroisse de Nominique.

M. Samuel Thibault est venu passer quelques jours dans sa famille.

Mme Beaulieu est actuellement en visite, chez M. et Mme Thomas Potvin.

Lisez nos Petites Annonces

THEATRE GEORGES SAINT-THERESE

De lundi à mercredi: "The Sea Pat" (La pêche à la baleine); film d'un intérêt poignant se déroulant sur les grandes mers, là où les pêcheurs risquent leur vie pour gagner du pain. Mais là comme ailleurs, l'amour veille, et les coeurs se laissent enflammer par l'éternel Cupidon. "The Sea Pat": sublime romance ayant pour cadre la mer et pour héros le sacrifice et l'amour. Nouveaux prix d'admission, 15 cts. Tous les soirs et 25 cts le samedi. Grandes productions, prix plus que minimes. En foule au Théâtre Georges et à bonne heure pour obtenir les meilleures places.

DR EDGAR TURGEON Chirurgien Dentiste

ouvert un bureau à ST-JOVITE tous les samedis et dimanches, à l'année. Spécialités: Extraction des dents sans douleur - Dentiers garantis - Couronnes et ponts en or solide - Plombages en or, en argent et en porcelaine. Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (WILBANK 0535)

MAÇASIN INDEPENDANT VICTORIA Henri Gareau St-Faustin Station Spéciaux du 26 au 31 janvier 1931
SUCRE granulé 100 lbs pour 5.20
SUCRE granulé 10 lbs pour 54c
BEURRE de beurrierie 1 lb. 36c
ANANAS tranchés 2 boîtes pour 25c
PAPIER de toilette L. M. L. 7 rouleaux pour 25c
BON BALAIS 5 cordes 35c
CORNED BEEF Fray Bentos pour 23c
CONFITURES fraises 40 onces pour 45c
FEVES cosses jaunes 2 pour 23c
ASPERGES L. M. L. pour 39c
GELEE L. M. L. pour 5c
GELEE Victoria 4 pour 25c
BOVRIL Cordial 16 onces pour 1 15
MIEL Blanc 5s pour 55c
MIEL Brun 5s pour 49c
ALLUMETTES Hirondelles pour 25c
SAVON Castille Victoria pour 5c
10 morceaux de SAVON Comfort avec 6 tasses et 6 soupes 89c
SAVON Blanc Naptha 10 pour 39c
FEVES Garli's grosses boîtes 2 pour 35c
THE noir Laval La lb. 49c
THE vert Japon La lb. 39c
THE vert Japon Duchesse La lb. 35c
CAFE Victoria La lb. 55c
CAFE L. M. L. avec chicorée La lb. 49c
AVOINE bonne pour semence. 100 lbs pour 1.40
J'ai un lot de CHEMISES en macramé. Valeur jusqu'à \$1.00. Votre choix cette semaine à comptant 2.00
Je puis vous offrir maintenant le plancher en merisier et érable à moins cher. No. 2 60.00
No. 3 épaisseur 3/4 pour 40.00
No. 3 épaisseur 1/2 pc pour 35.00
PIN rouge de la Colombie 1/2 pc à 34.00
Ces prix sont pour du comptant. POUR DU COMPTANT

Le Pontiac 1931 est plus gros et possède de nombreuses caractéristiques nouvelles
On trouve un grand nombre de perfectionnements mécaniques dans le Pontiac 1931 amélioré. Le plus long empatement de 112 pouces a permis de plus belles proportions dans la carrosserie et l'exécution d'un auto paraissant plus gros et plus bas. On voit en haut les modèles coupé régulier et sedan à quatre portes. Ils illustrent les raffinements extérieurs de la voiture. La grille placée au chrome dissimule et protège le corps du radiateur. Une barre courbe reposant sur les garde-boue supporte les phares placés au chrome. Les carrosseries Fisher plus grandes, plus spacieuses et une meilleure ventilation rehausent encore le confort des passagers. La carrosserie entière du nouvel auto est pratiquement coussinée dans la caoutchouc. Le Pontiac 1931 est offert au plus bas prix auquel un Pontiac ait encore été présenté.

COUR CRIMINELLE

TERME DE JANVIER 1931

La première cause à être entendue est celle de Joseph Cousineau accusé d'avoir involontairement causé la mort de R. Charron, âgé de 18 ans.

L'honorable juge P. Cousineau président, Mre J. P. Bélair, occupe pour la couronne, et M. Hermann Barrette défend l'accusé.

Les jurés choisis sont MM. Aldéric Alarie, Omer Billard, Jos. Miller, A. Félix Bélisle, A. Léveillé, Emile Doré, Félix Lalonde, W. Boileau, A. Leduc, C. Lalonde, A. Binette, Jos. Beauchamp.

Le 11 août 1929, un dimanche, Joseph Cousineau et des amis du Cap Saint-Martin partent pour une promenade en camion-automobile.

Ils s'arrêtent à Sainte-Rose et s'amuse à l'hôtel durant l'après-midi et continueront à Sainte-Thérèse. Là ils entrent à l'hôtel Gosselin et continuent de s'amuser, et de prendre de la bière.

Il se fait tard et MM. Alcide et Joseph Beaudin veulent revenir à Saint-Jérôme; quel qu'un suggère qu'on demande à Jos. Cousineau de venir les conduire avec son truck, ce dernier consent, il part, assis dans la cabine, avec les deux MM. Beaudin.

A l'arrière de la cabine, sur la plate-forme qui n'est entourée que par des planches de 18 à 18 pouces prennent place sept copains, dont l'un en chemise seulement, c'est M. R. Charron.

Un peu avant d'arriver à Saint-Jérôme, à trois milles environ, le truck, dans une courbe près de la demeure de C. Labelle, laisse la droite et prend tout à fait la gauche du chemin, un pneu est arraché de la roue et les copains sont projetés à terre. On remarque que Charron est mort.

On le fait transporter à Saint-Jérôme chez le Dr Latour. Il y a enquête de coroner et un verdict de mort accidentelle est rendu.

Les témoignages du Dr Labelle et du Dr Latour sont les plus importants et laissent entendre que nous sommes en présence de choses mystérieuses.

En effet R. Charron avait aux oreilles des blessures identiques, l'on a remarqué une ecchymose dans le cou et sur la tête, et aucune égratignure à part ça.

Dans ses recommandations aux petits jurés, le Président du tribunal fait remarquer que quel que soit leur verdict, il ne voudrait pas que le ou les vrais coupables soient à l'abri avec la condamnation de Jos. Cousineau.

Les témoins de la couronne furent MM. Gérard Dagenais, Roméo Benoit, Ferdinand Ronx, Doris Navert, David Ploffe, Dr Ladger Labelle, George Rochon, Joseph Paquin, Emilien Charron Père, Joseph Benoit, Hervé Labelle, Cléophas Labelle.

Les témoins de la défense étaient: MM. Hervé Labelle, Lucien Gagnon, Antoine Benoit, Dr Latour, François Boileau, Joseph Beaudin, H. Dorais détective, Mme Charron, M. Antonio Charron, Mmes Juliette Nadon et Jeannette Nadon, MM. Henri Lalleur, Roméo Charbonneau, Antonio Benoit, Joseph Beaudin.

DEUXIEME CAUSE: Charles McNowan de Lachute, accusé de vol.

L'avocat de la couronne est Me Legault et l'accusé est défendu par Me Hermann Barrette.

Les jurés choisis sont MM. Wilfrid Boileau, A. Désormeaux, Saint-Eustache, H. Leblanc, Sainte-Scholastique, A. Léveillé, Terrebonne, Z. Lachance, Saint-Augustin, A. Binette, L'Annonciation, D. Lalonde, Saint-Hermas, W. Drapeau, Sainte-Scholastique, Jos Hardy, Rosemère, E. Legault, Saint-Eustache, W. Filion, Terrebonne, F. Chalifoux, Sainte-Agathe.

Le prévenu, Charles McNowan, a accepté une agence et a représenté le New-York Casualty, il a pris des risques, reçu l'argent et est accusé d'avoir converti cet argent pour son usage personnel.

M. L. P. Nolin est le seul témoin appelé. Me Barrette lui fait admettre que son client, M. McNowan, a remis un billet à 6 mois qui a été accepté.

Le président de tribunal dit qu'il s'agit d'un point de droit et demande aux petits jurés de rendre un verdict de non coupable ce qui fut fait aussitôt.

La 3e cause est du même genre et c'est encore M. Charles McNowan qui est l'accusé.

Les petits jurés étaient MM. Exilias Brunet, Saint-Joseph, H. Bélanger, Saint-Canut, S. Ouimet, Sainte-Thérèse, Jos Miller, Saint-Jérôme, A. Boileau, Saint-Placide, C. Lalonde, Saint-André, Jos. Beauchamp, Saint-Eustache, Jos. Leclerc, Sainte-Scholastique, W. Renaud, Saint-Benoit, Félix Lalonde, Saint-Hermas, Aldéric Alarie, Sainte-Anne, O. Billard, Sainte-Sophie.

M. A. Bertrand est le seul témoin entendu.

C'est encore un point de droit et le même verdict est rendu non coupable. M. Charles McNowan est honorablement acquitté.

4e CAUSE: Henri Durocher, voies de faits sur la personne de Jos. Larocque. Les petits jurés: MM. Emile Doré,

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

UNE SOIREE DE SAINES RE-JOUISSANCES AVANT LE CAREME

Mardi le février à 8hres P. M.

Avant que nous entrons dans la sainte quarantaine, le collège a pensé à nous offrir un de ces petits régals intellectuels que nous connaissons. Il nous souvient de celui de juin dernier; celui-ci ne lui sera en rien inférieur, paraît-il. Rendons-nous-y en foule, et nous pourrions en juger de visu.

Un drame de haute portée intellectuelle et morale, "L'Expiação", est à l'affiche. Une charmante comédie, orchestrée pour la circonstance, "La Manne Enchantée", viendra égayer l'esprit et réjouir le cœur. Et puis, disons de avec satisfaction, c'est "du pain de chez nous". Quelques-uns des jeunes amateurs de Saint-Jérôme, si avantageusement connus du public, conduiront ceux du collège, qui espèrent se mesurer avec leurs aînés. Nous irons en rangs serrés les apprécier et jouir de leur talent.

Notre orchestre collégial n'est pas à dédaigner, nous assure-t-on. Il se fera entendre, et nous aimons à croire que la réputation de nos jeunes musiciens n'est pas surfaite. En tous les cas, profitons de l'occasion qui nous sera donnée d'en parler avec connaissance de cause. Donc la salle sera remplie mardi soir, comme, on s'en rappelle, elle l'était au mois de juin dernier.

Les enfants ont entendu parler de la "grande sécherie" du collège, et ils envient le sort de leurs parents et de leur grands frères et sœurs. Pourquoi, se demandent-ils, ne pourraient-ils pas eux aussi en jouir? Les autorités pensent que les jeunes ont raison et veulent leur rendre justice. Samedi, le 7 février, il y aura une répétition spéciale pour eux. Ils pourront aller goûter deux ou trois heures de réjouissance et annoncer partout leur satisfaction.

MORT TRAGIQUE

— La semaine dernière, la fillette de M. et Mme Patrick David, rue Saint-Marguerite, Jeannine, âgée de 2 ans, est tombée dans un seau d'eau bouillante. Elle a succombé quelques heures plus tard à ses brûlures. A l'enquête tenue par le coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

A M. et Mme P. David, nous offrons nos sincères sympathies.

— Dimanche dernier, Mme Avila Ladleur de Montréal, était en visite chez M. et Mme N. Brosseau.

— Ces jours derniers, M. Philippe Bertrand de Sainte-Adèle, était en visite chez son frère, M. Anthime Bertrand, actuellement malade.

— Mme Gilbert Lauzon et ses enfants, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de leur deuil, soit par sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

Saint-Jérôme, Delphis Bélee, Mont-Rolland, Benoit Proulx, Saint-Benoit, Alex Béliste, Morin-Heights, John Bachelor, Morris Heights, Albert Gratton, Saint-Jérôme, A. Corbeil, Saint-Jérôme, W. Bigras, Saint-André, E. Charest, Saint-Augustin, O. Billard, Sainte-Sophie, H. Bélanger, Saint-Canut, S. Ouimet, Sainte-Thérèse.

Pour la couronne, Me Legault. Pour l'accusé, Me Camille de Martigny. Lachute, le 24 mai 1930, M. Jos. Larocque sortait de l'hôtel. M. Henri Durocher entra avec une bouteille de vin de la commission.

M. Durocher offre à M. Larocque d'entrer prendre un coup avec lui, celui-ci refuse et pour se débarrasser de Durocher, le pousse, lui fait échapper sa bouteille.

Durocher la ramasse et frappe Larocque à la tête.

La blessure ne fut pas grave. Les témoins entendus furent MM. Jos. Larocque, M. Desjardins, Donat Rochon, Daniel Gagné, et M. Henri Durocher, l'accusé qui est trouvé coupable d'assaut simple.

C'est à la demande du président du tribunal que M. Camille de Martigny s'est fait le défenseur de M. Henri Durocher.

LA 5e CAUSE: Fabien Hogue accusé de viol.

Le jurés choisis: MM. E. Legault, Saint-Eustache, O. Billard, Sainte-Sophie, E. Charrette, Saint-Augustin, A. Corbeil, Saint-Jérôme, W. Boileau, A. Gratton, Saint-Janvier, B. Proulx, St Benoit, Jos. Beauchamp, Saint-Eustache, C. Lalonde, Saint-André, F. Chalifoux, Sainte-Agathe, A. Désormeaux, Saint-Eustache, A. Binette, L'Annonciation.

Me Legault pour la couronne et Me L. Nantel défend l'accusé.

Il s'agit d'un viol commis au lac des Seize Îles, chez le père de Fabien Hogue, sur la personne de sa petite sœur âgée de 17 ans.

Les témoins sont: MM. Clémence Hogue, Fabien Hogue Père, Dr Turcotte d'Huberdeau, Sam Ladurantaye, serviteur de Fabien Hogue, Mme Paradis.

Les jurés se retirent et reviennent rendre un verdict de coupable.

Fabien Hogue plaide coupable pour une accusation de port d'arme. Il recevra sa sentence durant le terme.

— M. et Mme Roméo Savoie, M. Alphonse Granger, de Joliette, étaient en visite chez M. Zénon Perrault, dimanche dernier.

FUNERAILLES DE M. GILBERT LAUZON

— Le 12 janvier, est décédé M. Gilbert Lauzon, à l'âge de 77 ans et 7 mois. Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 15 janvier à 9 heures.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, (née Exile Leroux) 3 fils: Hiéronime, Cyrille et Armand, 7 filles: Dorina, Clarada, Bernadette, Hermine, Blandine, Maria et Alice, toutes mariées.

Les porteurs étaient MM. Alexandre Beauchamp, Ovide Légaré, David Roivin, Alfred Raymond, S. Labelle, Joseph Gauthier.

Sympathies: — MM. et Mmes Armand Filiatrault, Ovide Gascon, M. et Mme Tanageré Lapointe, Edouard Lauzon, Famille Wilfrid Hébert, MM. et Mmes R. Guénette, A. Charron, Ulric Poirier, Hervé Trudel, Edouard Trudel, Famille Ovide Légaré, Mlle Georgine Lauzon.

Offrandes de fleurs: — Les enfants du défunt.

Dans le cortège on remarquait: MM. Isai Trudeau, Alfred Charron H. Lauzon, Cyrille et Armand Lauzon, Elzgar Plouffe, Arthur Millette, Georges Alarie, Auguste Lauzé, Henri Piché, Adem Milot, Jules Plouffe, Delphis Laliberté, Edouard Lauzon, René Lauzon, MM. J. Labonté, Albert Sauvé, Charles Saint-Michel, Louis Beauchamp, Gaston, Fernand Lauzon, Marcel Alarie Ulric Poirier, Emile Lauzon, Léopold Lanthier et plusieurs autres.

A la famille en deuil, l'Avenir du Nord offre ses sympathies.

— Le notaire Pascal Longpré et Mme Longpré de Sainte-Rose, étaient en visite chez M. Pierre Simard, dimanche dernier.

— Étaient en visite chez MM. Brosseau, dimanche dernier, M. et Mme Aimé Lévesque, M. et Mme Hormisdas Nadon, tous de Montréal.

— Faisait la quête en notre église, dimanche dernier: 7.30 hres: Mlle: Mariette Lebel de Paris, Annette Saint-Louis.

8.30 hres: Mmes Edward Lavioie, Joseph Quenneville, A. de Villemure, 9.30 hres: Mmes Charles-E. Leblanc, Amaury Pilon, Mlles Thérèse Leblanc, Yvonne Brunet.

— M. Albert Lessard de Sainte-Adèle, était de passage ici, samedi dernier, en voyage d'affaires.

— Le jour des Rois, M. et Mme Rodrigue Leclair et leur fillette Jacqueline rendait visite à M. et Mme Alfred Langlois et Honoré Leclair de Montréal.

— Dimanche dernier, M. et Mme Joseph Hatin de Saint-Jérôme, ont rendu visite à M. François Bélee de Ville-Emard.

— A pas é quelque temps à Saint-Jérôme, l'invitée de Mme Joseph Laporte, Mlle Jeanne de la Durantaye, de New-Haven Connecticut. Mlle de la Durantaye était la nièce de Mgr de la Durantaye, et elle a demeuré plusieurs années parmi nous.

— M. Rodrigue Maillé de Montréal, autrefois de Saint-Jérôme est venu rendre visite à M. James Dalton qui est retenu à sa chambre par la maladie.

— Samedi soir, le 7 février prochain, le Regent Tennis Club donnera son 4ième Eucre Dance annuel, dans la manufacture. Comme auparavant l'entrée sera sur la rue Laviolette.

— M. et Mme Godfroid Lapointe recevaient dimanche dernier, à une partie de 500. Étaient présents: M. l'abbé Paul Gauthier, M. et Mme Armand Lebrun, M. et Mme Lionel Plouffe.

— M. Guido Sabourin de Montréal, était de passage à Saint-Jérôme cette semaine.

— M. Lamarche, représentant des Magasin Victoria Indépendants, était à Saint-Jérôme dans le courant de la semaine.

— M. et Mme Henri Chalut, née Colombe Leblanc, ont l'honneur d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un garçon, survenue le 19 janvier 1931.

Le nouveau-né a reçu au baptême les noms de Joseph-Henri-Pierre-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Chalut, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Claudia Chalut, tante de l'enfant.

ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

— Les officiers élus à la dernière assemblée pour le terme 1931 sont les suivants: Rév. A. Chaumont aumônier, Jos.-E. Cadieux représentant du conseil exécutif, Omer Désormeaux président, Arthur Leroux vice-président, Octave Lauzon 2e vice-président, Charles Saint-Michel secrétaire-trésorier, Omer Beauchamp 1er com. ordonnateur, Arthur Saint-Jean 2e com. ordonnateur, Albert Beaudry 1er censeur, Arthur Beaulne 2e censeur, Guillaume Wilsey 3e censeur, Dr L. P. Marleau, médecin examinateur.

L'installation de ces officiers aura

lieu le samedi soir 31 janvier à 8.30 hres dans l'édifice des Chevaliers de Colomb. Après l'installation il y aura une fête intime pour les membres lesquels sont cordialement invités.

Le Secrétaire

— AVIS aux membres Artisans Canadiens-français, succursale Saint-Jérôme, No. 27. A partir du dimanche 1er février 1931, la perception des contributions se fera à la maison du secrétaire, au No. 526 rue Labelle, les mercredi et vendredi de chaque semaine de 2 heures à 9 heures P. M. Par résolution de l'assemblée du 18 janvier.

— A leur dernière réunion, les Artisans Canadiens-Français ont adopté une résolution offrant leurs condoléances à M. J.-E. Parent, notaire, pour la mort de son épouse, et à M. Euclide Huot, pour la mort de son père.

— Dimanche dernier, un groupe de parents et amis étaient avec entrain les nos. d'argent de M. et Mme J. O. Delisle, à leur résidence, 2 rue Saint-Joseph. Les deux jubilaires, à Montréal depuis samedi, arrivèrent à la maison, dimanche, accompagnés de parents montréalais, et furent totalement surpris d'y rencontrer beaucoup d'autres parents qui les acclamaient. Il y eut lecture d'une adresse, présentation d'une gerbe de fleurs, grand souper de famille, discours de circonstance et amusements divers jusqu'à un matin. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué: MM. et Mmes Hervé Delisle, Albert Lalonde, Edgar Fiset, Mlle Germaine et Marguerite Fiset Rolande Delisle, Mlle Biggie et Mme Biggie (au trois de Saint-Jérôme), tous de Montréal; MM. J. Hardy de Montréal, M. Draper de Saint-Jovite, Rodrigue Bélanger et Raoul Villeneuve de Saint-Jérôme, Lionel et Léo-Paul Bertrand de Sainte-Thérèse, Mme Alphonse Bertrand, Mlles Yvonne Pignon et Laurette Gauthier de Sainte-Thérèse, Annette Watchorn de Saint-Jovite, Jean Delisle, Juliette, Lucille, Gilberte, Françoise Delisle, et autres dont les noms nous échappent.

L'adresse mentionnait que les jubilaires avaient la fierté d'être les parents de douze enfants vivants, ce qui est à la gloire de chez nous.

— Le 12 de ce mois, s'ouvrait le deuxième tournoi de pool annuel avec une phalange d'étoiles de ce jeu populaire tel que: Ouellette, Bouchard, Brisson, Jubinville, Labelle, Pilon, Quenneville, Brunet, Geoffron, Sureau, P. Durand et Racicot.

Les organisateurs, M. F.-E. Rochon et Jos. Saint-Vincent sont heureux de voir des nouvelles figures dans ce concours qui leur donnera l'occasion de démontrer leur capacité.

M. T. Durand champion de l'an dernier a bien voulu céder sa place à un jeune cette année, mais il se propose de lancer un défi au vainqueur. Il y a un changement dans le résultat final cette année, le joueur qui aura gagné le plus grand nombre de parties sera vainqueur. La première semaine donne les résultats suivants:

Gagné. Perdri

Ouellette 2 0
Pilon 2 0
Quenneville 2 0
Geoffron 1 1
Sureau 1 1
Racicot 1 1
Labelle 1 1
Bouchard 1 1
Jubinville 1 1
Brisson 0 2
Brunet 0 2
P. Durand 0 2

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. Arhur Hatin et sa fille Regina de Mont-Laurier, les invités de M. Joseph Hatin. Ainsi que MM. Zacharie Venne et René Leclair.

Ils sont retournés à Mont-Laurier après avoir passé quelques jours à Saint-Jérôme et enchantés de leur voyage.

— Étaient de passage à Ville-Emard dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient présents: M. le Curé V. Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

MELI-MELO

ERRATA

Dans notre premier Saint-Jérôme de la semaine dernière, on est prié de faire les corrections suivantes: "Dans le deuxième alinéa, lire: "On sait l'humiliant échec que M. Bennett a essuyé".

Lire plus bas: "Notre commerce a notablement diminué, nos exportations surtout."

Dans la phrase suivante, il faut lire: "ses propositions emphatiques"

UNE CONFERENCE DE L'HONORABLE FERNAND RINFRET

Dans une éloquentة conférence faite au club de Réforme, de Montréal samedi dernier, l'honorable Fernand Rinfret a fait ressortir le manque de sincérité des conservateurs durant la dernière campagne électorale qui leur a donné le pouvoir. Ils ont exploité les difficultés de la crise économique que traversait le Canada, comme tous les autres pays du monde. M. Bennett et ses ministres, admettent effrontément, aujourd'hui, que cette crise n'est pas due à la politique libérale, comme ils l'ont clamé sur toutes les tribunes du pays, pendant deux mois.

De plus, les Tories ont fait des promesses qu'ils savaient ne pouvoir tenir et qu'ils ne tiennent pas.

L'honorable M. Rinfret a été chaleureusement accueilli par un auditoire nombreux et choisi.

L'HONORABLE M. DAVID PARLE DANS UN CLUB OUVRIER

"Rien de plus dangereux que les crises économiques qui bouleversent un peuple. Fatigué, ne gagnant que difficilement sa subsistance, l'artisan ne discute pas, il ne raisonne pas, mais il murmure, s'emballe, s'émeute, alors qu'il devrait faire appel à une coopération plus étroite. Je sais cette occasion pour vous mettre en garde, vous, ouvriers, contre cette campagne qui se poursuit et qui vise à la destruction de l'autorité civile afin de rendre plus facile l'acheminement de certains individus vers un but convoité. Que leur importent les ruines qu'ils accumuleraient sur leur passage? Pour arriver à leurs fins, tous les moyens sont bons toutes les théories sont satisfaisantes, toutes les doctrines sont acceptables." Ainsi s'exprimait l'honorable M. David, secrétaire de la province de Québec, à une assemblée du Club Ouvrier Métropolitain qui réunissait samedi soir, dans la salle de l'École Salaberry, plusieurs centaines d'ouvriers et nombre de dames.

Malgré l'opposition de certaines compagnies d'assurances, le gouvernement provincial a décidé d'accorder aux ouvriers la loi qu'ils désirent.

Le premier ministre a déclaré: "Les ouvriers veulent la même loi qu'en Ontario et l'ont dit plusieurs fois. C'est maintenant que les patrons et les compagnies d'assurances veulent faire ressortir les mauvais points de la loi ontarienne. Mais les ouvriers veulent cette loi et le gouvernement de Québec la leur donnera."

"Le gouvernement avait droit à la coopération dans l'application de la loi présente, mais cette coopération n'exista jamais, et le gouvernement a toujours été seul à être blâmé."

"On a aussi parlé d'un autre point. C'est qu'un système pour obtenir du succès doit toucher tous ceux qui sont intéressés. Les compagnies d'assurances n'ont pas pu abaisser les taux, au point qu'elles auraient pu le faire, si tous les patrons avaient pris des assurances. Les compagnies d'assurances n'ont obtenu que 49 pour cent de ce qu'elles auraient pu obtenir s'il y avait eu de la coopération. Les compagnies d'assurances n'ont retiré aucun profit."

"Le résultat sera que les ouvriers de la province de Québec auront la loi qu'ils ont demandée, celle des compensations ouvrières, en vigueur en Ontario. On présume que la même échelle de paiements pour les différents catégories d'accidents sera en vigueur dans les deux provinces."

VOL A SAINTE-MARGUERITE

M. A.-E. Poirier ex-recorder, a eu la désagréable surprise d'apprendre, le 11 décembre dernier, que son caniveau (situé à Ste-Marguerite) avait été pillé par des malfaiteurs qui s'étaient introduits dans plusieurs maisons d'été. Un nommé Trempe a été arrêté et a subi son enquête préliminaire le 12 janvier 1931 et a été condamné à subir son procès. L'accusé a fait option pour un procès expéditif qui aura lieu en février prochain, probablement.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme Robert de Sainte-Sophie, M. et Mme Albert Panzé, M. et Mme Léonard Plourde, M. et Mme Jules Plamondon, M. et Mme Donat Gagnon, et MM. Rolland, Solano et Henri Panzé. Un succulent goûter fut servi et l'on se sépara plus tard, enchantés de cette soirée.

— Étaient de passage à Saint-Jérôme dimanche dernier, M. et Mme René Leclair et leur fillette Lise, en visite chez M. Ernest Larocque, MM. Alfred et François Bélee.